

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique1 : Effets positifs des dépenses publiques
- Graphique 2 :Disparité du nombre d'étudiants au niveau des universités
- Graphique 3 : Taux d'alphabétisme par sexe (15 ans et plus)
- Graphique 4 : Taux d'alphabétisme par sexe (15 ans à 24 ans)
- Graphique 5 : Taux d'alphabétisme par zone (15 ans et plus)
- Graphique 6 : Taux d'alphabétisme par zone (15 à 24 ans)
- Graphique 7 : Taux d'alphabétisme par Provinces (15 ans et plus)
- Graphique 8 : Taux d'alphabétisme par Provinces (15 à 24 ans)
- Graphique 9 : Distribution de la population par zone
- Graphique 10 : Proportion des enseignants de rang magistral dans les Universités
- Graphique 11 : Ratio PAT / étudiants dans les établissements privés
- Graphique 12 : Ratio PAT /étudiants dans les établissements publics
- Graphique 13: Evolution du pourcentage du budget éducation par rapport au PIB
- Graphique 14 : Ventilation des dépenses par programme constatées

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :Taux bruts et nets de scolarisation et répartition des inscriptions par sexe et pour le privé, par quintile de dépenses : pour l'ensemble de Madagascar (Primaire)

Tableau 2 :Taux bruts et nets de scolarisation et répartition des inscriptions par sexe et pour le privé, par quintile de dépenses : pour l'ensemble de Madagascar (Secondaire)

Tableau 3 . Répartition des élèves de l'enseignement technique et professionnel du secteur public selon le sexe et la spécialité (en %)

Tableau 4: Taux bruts et nets de scolarisation et répartition des inscriptions par sexe et pour le privé, par quintile de dépenses : pour l'ensemble de Madagascar (Université)

Tableau 5 : Parité entre filles et garçons

Tableau 6 : Taux de scolarisation des zones rurale et urbaine, par quintile de dépenses

Tableau 7 : Taux bruts nets de scolarisation par province

Tableau 8 : L 'accès à l'enseignement professionnel par province

Tableau 9: Disparité réelle au niveau de la taille des Universités

Tableau 10 : Taux estimatif de l'alphabétisme des adultes par groupe d'âge, sexe et par province

Tableau 11: Taux estimatif de l'alphabétisme des adultes par groupe d'âge, sexe et province en 1998

Tableau 12 : Distribution de la population malgache en 1997 par zone, par sexe et par province

Tableau 13 : Evolution du pourcentage du budget éducation par rapport au PIB et du pourcentage du budget du primaire par rapport au budget de l'éducation de 1991 à 1997.

Tableau 14: Types et sources de financement pour les services de bases dans les communes de Madagascar ,2000 (en dollars des Etats –Unis par habitant)

LISTE DES ABREVIATIONS

BEPC : Brevet d'études du Premier cycle

CFP : Centre de Formation Professionnelle

CiSco : Circonscription Scolaire

CNEPT : Comité National pour l'éducation Pour Tous

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EPP : école Primaire Publique

EPT : éducation Pour Tous

EPU: Education Primaire Universelle

INSTAT : Institut National des Statistiques

LTP: Lycée Technique et Professionnelle

MINESUP : Ministère de l'Enseignement Supérieur

MENRES : Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique

NEUM : Nouvelle école Unitaire de Madagascar

PAT : Personnel Administratif et Technique

PNAE : Programme National pour l'Amélioration de l'Enseignement

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	1
Introduction	2
PARTIE I : APPROCHE THEORIQUE SUR L'EDUCATION ET IMPORTANCE OU DEFIS AUTOUR DE L'EDUCATION.....	4
I – Définitions	4
1-1-L'éducation formelle	4
1-2-l'éducation informelle	4
1-3-l'éducation extrascolaire	4
II- Aspects économiques de l'éducation	4
2-1-Notion de développement et d'éducation	5
2-2 -Quelques caractéristiques de l'éducation du point de vue de l'analyse économique	6
2- 3-Rattacher l'enseignement aux besoins du développement général	7
2-4- Dépenses, coût et financement de l'éducation	8
2-5- Education et formation : les problèmes d'expansion et d'amélioration	11
III-Les choix et l'évaluation	12
4-1- Productivité de l'éducation	12
4-2- Les enseignants : priorités en matière de planification de l'offre et de la demande.....	12
4-2-1-Les tendances	12
4-2-2-Les options	12
IV- LES DEFIS AUTOURS DE L'EDUCATION	
4-1- Les priorités de l'assistance internationale.....	13
4-2- Les efforts financiers.	14
4-3-Assurer l'accès à l'éducation	15
4-4-Améliorer la qualité de l'éducation	16
4-5-Coopération extérieure et partenariats	16
V Méthodologie	16
5-1- Méthodologie.....	16

5-2-Le contenu de la quantité et la qualité de l'éducation.....	17
5-2-1- Quantité de l'éducation.....	17
5-2-2-Qualité de l'éducation.....	18
PARTIE II : ANALYSE DE LA SITUATION DE L'EDUCATION MALGACHE	
I – Evolution de l'éducation à Madagascar.....	19
1-1- Accès à l'éducation , parité entre filles et garçons.....	19
1-1-1- Enseignement primaire	20
1-1-2- Enseignement secondaire	21
1-1-3- Enseignement technique et professionnel	22
1-1-4- Enseignement supérieur.....	23
1-2- Parité par lieu de résidence (urbain et rural).....	24
1-2-1- Enseignement primaire.....	24
1-2-2- Enseignement secondaire.....	25
1- 3- Les disparités provinciales en matière de scolarisation.....	26
2-3-1 Enseignement primaire et secondaire	27
2-3-2 – Enseignement technique et professionnel.....	28
2-3-3- Enseignement supérieur	29
1-4- L'alphabétisation des adultes.	30
1-4-1- Disparité selon le sexe	31
1-4-2- Disparité entre les zones	32
1-4-3- Disparité entre les provinces.....	33
II - Les ressources humaines	36
2-1 – Dans l'enseignement primaire et secondaire général	37
2 -2 – Dans l'enseignement supérieur	38
III- Financement de l'éducation	38
3-1- Allocation	38
3-2-Analyse des ressources disponibles	40
3-3-Calcul du déficit de financement	41
Conclusion	45
Bibliographie.....	47
Annexes.....	48

REMERCIEMENTS

Je tiens, avant de présenter le contenu de l'étude dont le thème est " Le développement de l'éducation à Madagascar " à adresser mes vifs remerciements à Dieu et à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire.

Monsieur RAMAROMANANA ANDRIAMAHEFAZAFY Fanomezantsoa , mon encadreur, pour ses précieux, conseils et commentaires tout au long de l'élaboration de ce mémoire,

A mes parents et toute ma famille

A mes amis

Je tiens également à adresser mes sincères remerciements au corps professoral du département d'économie de la FAC. DEGS, le savoir inestimable qu'il nous a transmis tout au long de notre formation.

INTRODUCTION

Du point de vue économique et social, le système d'enseignement d'un pays constitue le principal moyen dont il dispose, non seulement pour perpétuer les valeurs et compétences de sa population, mais aussi pour préparer cette population aux changements qu'appelle le progrès, tout système d'enseignement est le produit de la société au sein de laquelle il fonctionne. Il dépend de la structure sociale dominante et des aspirations culturelles de la population, des débouchés qu'offrent les diverses professions, de l'importance du budget national et des ressources fiscales

Les recherches sur le processus de développement, ont montré que l'éducation constitue, avec le Capital matériel et le progrès technique, un moyen puissant et indispensable de développement. En 1990 lors de la conférence mondiale sur l'éducation, l'engagement de la communauté internationale était d'atteindre un objectif d'éducation primaire universelle (EPU) et réduire l'analphabétisme à l'horizon 2000. L'objectif n'ayant pas été atteint. En l'an 2000, la communauté mondiale s'est engagée au sommet du millénaire des Nations Unies à assurer l'éducation primaire Universelle à l'horizon 2015. L'un des 8 objectifs dont la réalisation conduisant à une réduction générale de la pauvreté dans le monde.

Vu les progrès accomplis jusqu'à ce jour, l'un des objectifs du développement pour 2015 semble hors de portée selon l'analyse du FMI . Des obstacles ont été observés à certains niveaux : d'abord les obstacles financiers, ensuite les obstacles non financiers comme la désincitation économique (dans beaucoup des cas, les parents préfèrent à leurs enfants des travaux rémunérés ou bien des tâches domestiques), les impératifs concurrents, la manque d'information et enfin les obstacles culturels et le manque de données pour évaluer surtout la qualité de l'éducation.

Pour évaluer le progrès en matière d'éducation, on peut généralement porter l'attention sur les aspects quantitatifs et qualitatifs. Les indices nous permettant de mieux cerner le premier aspect sont le pourcentage des enfants qui fréquentent les écoles dans chaque niveau d'éducation existant dans un pays, la parité de fréquentation des écoles entre les garçons et les filles, la disparité d'accès à l'école entre les régions et dans les milieux de résidences que ce soit rural ou urbain. Dans les pays en développement où la part de population analphabète est importante, on doit prendre également comme indicateur l'évolution du nombre d'adultes analphabètes.

Pour évaluer la qualité, on peut considérer l'évolution du financement de l'éducation, les ressources humaines surtout le nombre d'enseignants par niveau d'études et par élèves ou par étudiants et le taux d'achèvement des cycles scolaires

Un pays comme Madagascar est doté de ressources humaines particulièrement jeunes (environ 65% de sa population) et une grande partie de cette population est analphabète.

Dans le cadre du DSRP et de la révision de la stratégie nationale de l'éducation, le gouvernement malgache s'est donné l'objectif d'atteindre un taux d'achèvement du cycle primaire de 100% en 2015 et de réduire les taux de redoublements à 5% (30% en 2001).

Des études faites (Banque mondiale 1996) pour évaluer les besoins en ressources éventuels, que la construction de nouvelles salles de classes pour tenir compte des augmentations des effectifs et la rénovation des écoles existantes pourraient coûter entre \$128 à \$191 millions de dollars entre 1993 et l'an 2000; l'aide des bailleurs de fonds sera nécessaire. Cette assistance devrait servir de levier à la participation communautaire et de stimulant au gouvernement pour augmenter ses propres dotations et pourvoir ainsi les écoles du matériel pédagogique et de l'équipement propre pour améliorer la qualité de l'enseignement. Ainsi, Madagascar a t- il fait de progrès sur le plan de l'éducation ?

Nous allons d'une part présenter l'approche théorique sur l'éducation et l'importance ou défis autour de l'éducation, ainsi que la méthodologie utilisée pour analyser l'évolution de la situation dans le domaine de l'éducation, d'autre part, nous procéderons à une analyse de la situation de l'éducation malgache suivant la méthodologie proposée.

PARTIE I

APPROCHE THEORIQUE SUR L'EDUCAION,

IMPORTANCE OU DEFIS AUTOUR DE L'EDUCATION

ET METHODOLOGIE

PARTIE I : APPROCHE THEORIQUE SUR L'EDUCATION, IMPORTANCE OU DEFIS AUTOEUR DE L'EDUCATION ET METHODOLOGIE

I – Définitions

1-1-l'éducation formelle

On appelle éducation formelle, "*le système éducatif avec ses structures hiérarchiques et une succession chronologique d'étapes allant de l'école primaire à l'université et qui englobe toutes les études théoriques de caractère général, divers programmes spécialisés ainsi que des établissements dispensant une formation professionnelle et technique à temps complet.*" (Unesco 1964)

1-2-l'éducation informelle

L'éducation informelle c'est par excellence la démarche selon laquelle "*l'expérience de chaque jour, les influences et ressources éducatives du milieu, à savoir la famille, le voisinage, le lieu de travail et le loisirs, le marché, la bibliothèque et les grands moyens d'information permettent à chaque individu d'acquérir des moyens de penser, un système de valeurs, des connaissances et des compétences techniques.*" (Unesco 1964)

1-3-l'éducation extrascolaire

Selon P. H Coobs, l'éducation extrascolaire peut être définie comme "*toutes les activités éducatives qui sont organisées en dehors du système "formel" ... qu'elles fonctionnent de façon distincte ou qu'elles constituent une partie importante d'une activité plus générale Et définies de façon à servir une clientèle identifiable et à atteindre certains objectifs éducatifs.*" D'après cette classification, le terme éducation donnée hors de l'école peut faire référence à l'éducation informelle et extrascolaire, alors que "*l'éducation dispensée à l'école*" peut aussi comporter des fonctions et des structures informelles et extrascolaires¹. (Unesco, 1964)

II- Aspects économiques de l'éducation

2-1-Notion de développement et d'éducation

Au sens étroit, les plans de développement économique visent à augmenter le revenu national par habitant et à développer la capacité de production. Au sens large, ils ont pour objet d'améliorer les conditions de vie, ce qui est plus complexe. Les plans de développement social, au sens étroit, prévoient les mesures que doivent prendre l'Etat ou des collectivités pour assurer le minimum vital

¹ Cette classification a été proposée par P.H Coobbs, R. C. Prosser et M. Ahmed *New paths to learnig for rural children and youth*, New York, international council for Educational Development, 1973

aux personnes dont les ressources sont insuffisantes. Dans un sens plus large, ils prévoient aussi les moyens de créer les structures les sociales, les systèmes de valeurs et les stimulants qui favorisent le progrès économique et social. En un sens encore plus large, ils répondent aux objectifs et aux besoins de la société dans son ensemble.

Quant à la l'éducation, le monde lui-même est une société dualiste. Alors que dans les pays évolués, l'analphabétisme a pratiquement disparu, il y a 700 millions d'analphabètes dans les pays en voie de développement, et leur nombre s'accroît encore parce que l'expansion démographique est plus rapide que l'expansion de l'enseignement; dans les pays en voie de développement, il est fréquent que le taux de scolarisation ne dépasse pas 50 %. Alors que, dans les pays évolués, presque 100 % de la population de cinq à quatorze ans, est effectivement scolarisée. (Unesco 1965, p 18)

2-2 -Quelques caractéristiques de l'éducation du point de vue de l'analyse économique

L'éducation présente certaines caractéristiques dont il faut tenir compte quand on l'analyse sous l'angle économique :

1. L'éducation a des incidences économiques directes sur le nombre et la valeur des travailleurs qualifiés, " *les trois quarts environ de la production nationale étant dus à la main d'œuvre, dont la productivité dépend, en grande partie, de l'instruction. l'éducation* " agit en outre directement sur l'économie en augmentant la somme des connaissances et en assurant leur diffusion.
2. Elle peut aussi avoir de nombreux effets indirects: " *développer l'esprit d'initiative de la population; améliorer la structure de la consommation et favoriser la mobilité économique et sociale. (...)* "
3. Pour les besoins de l'analyse, la demande en matière d'éducation peut se diviser en deux parties : " *l'une pour la production, l'autre pour la consommation. (...)* " et il faut aussi noter que l'individu comme la société se servent de l'instruction pour conserver de développement leurs systèmes de valeurs (...)
4. " (...), on perd souvent de vue le rôle de l'éducation d'investissement économique. (...) il semble qu'on puisse considérer comme un investissement à la fois économique et social toutes les dépenses nationales d'enseignement qui ont pour effet d'augmenter le revenu."
5. L'enseignement ne commence à rapporter qu'à relativement long terme, mais il se déprécie vite que la plupart des investissements matériels. " *La planification de l'ensemble du système d'enseignement doit s'échelonner sur une période de dix à vingt ans. (...).* Il faut choisir entre les investissements dans les divers niveaux de l'enseignement en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs à long terme.

6. " Il existe une interdépendance étroite entre l'enseignement et le milieu socio-économique. L'expansion de l'enseignement est liée à la situation de l'emploi (....) Mais il faut créer des stimulants et des moyens d'accès aux études afin d'orienter les élèves vers les emplois prioritaires pour l'exécution du programme de développement".
7. " L'enseignement consomme lui même une grande partie de sa " production ". (...). Il a surtout besoin de diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur. Dans certains pays en voie de développement, la catégorie professionnelle supérieure la plus nombreuse est celle des enseignants qualifiés"². (Unesco 1965, p 21-24)

2- 3-Comment rattacher l'enseignement aux besoins du développement général

Les indices des ressources humaines qui peuvent aider à définir les objectifs généraux de l'enseignement du point de vue à la fois quantitatif et qualitatif.

Ces indices sont les suivants : l'effectif du personnel hautement qualifié (indiqué par le nombre d'enseignants, d'universités, d'hommes de science, de médecins, etc., pour 10 000 habitants); le taux de scolarisation aux divers niveaux de l'enseignement; les matières de l'enseignement supérieur classés en deux catégories (sciences et techniques, d'une part, sciences humaines, droit et lettres, d'autre part). Ces indices font apparaître les variations de la distribution du niveau d'instruction et les pressions exercées pour l'expansion des différents niveaux à divers stades de l'expansion économique. (Unesco 1965, p 26)

D'après les analyses de l'UNESCO (1965), dans les pays en développement, il existe une pression en faveur de l'expansion de l'enseignement secondaire et supérieur, parce que l'offre de personnel qualifié est à peine suffisante pour remplacer les étrangers et fournir le personnel nécessaire à la direction économique et politique d'un Etat moderne et puisqu'il est manifestement impossible de généraliser l'enseignement primaire avant longtemps.

En outre, du fait que la vaste majorité de la population produit juste de quoi vivre, il est impossible de financer des écoles dans toutes les régions rurales, et l'éducation des adultes et l'action de vulgarisation agricole ont la priorité sur l'enseignement scolaire. (Unesco 1965)

Dans les pays partiellement développés, " la généralisation de l'instruction primaire bénéficie de la priorité absolue sous l'effet de pressions politiques, et le goulot d'étranglement dû à la pénurie de personnel qualifié commence à s'ouvrir." (Unesco 1965)

Les comparaisons internationales peuvent être aussi trompeuses qu'utiles, si elles ne sont pas étudiées en fonction des coûts relatifs et des variations de la structure économique et administrative, ainsi que d'une analyse des différences nationales en ce qui concerne la composition par âge de la population. L'avantage de la méthode comparative, appliquée avec prudence, est qu'elle permet de délimiter la zone où se trouve l'objectif précis à atteindre.

Une autre méthode qu'il ne faudrait jamais négliger consiste à chercher les tendances irréversibles de la croissance et de la structure de l'économie qui créent inévitablement des besoins d'enseignement. Puisqu'on sait que l'expansion économique modifie les proportions de la population et de la main d'œuvre qualifiée affectée aux différents secteurs de l'économie, il suffit de prendre des taux d'expansion donnés et d'extrapoler les tendances structurelles qui y sont associées pour avoir une idée des transformations apportées aux niveaux et aux types d'enseignement. (Unesco 1965)

2-4- Dépenses, coût et financement de l'éducation

Dans la plupart des pays, l'enseignement est financé à la fois par les pouvoirs publics et par les ressources privées. Selon l'analyse de l'Uesco (1963) " *Les dépenses privées sont déterminées par la structure des dépenses des particuliers et les organismes non gouvernementaux intéressés. Les dépenses publiques d'éducation sont déterminées par des crédits budgétaires de caractère central ou local.*" Il est évident que le coût des systèmes d'enseignement dépend étroitement de la proportion de la population d'âge scolaire. Ainsi, la charge que supporte l'économie est plus lourde dans les pays à natalité élevée que dans ceux à faible natalité.

A cette inégalité démographique s'ajoutent les fortes variations du revenu national. " *Les traitements du personnel enseignant représentent le trois quart environ du budget moyen de l'enseignement. au niveau primaire, cette dépense peut représenter jusqu'à 90 % des dépenses courantes d'enseignement, et la proportion décroît progressivement dans les enseignement secondaire et supérieur* ".

Pour évaluer les charges que l'éducation fait peser sur l'économie d'un pays, il faut " *ajouter aux dépenses publiques et privées d'éducation, le "manque à gagner" représenté par les maîtres et les élèves qui, s'ils n'étaient pas dans l'enseignement, auraient pu exercer une activité lucrative dans la production*" .. (Unesco 1965, p 51)

² ces quelques caractéristiques de l'éducation ont été développés par H. M . Philipps dans " L'enseignement considéré comme une des bases du développement économique. Conférence d'Etats africains, Addis- Abéba, 1961. Annexe IV, p 99. 109. Paris, UNESCO, 19661. 130

Ce coût variera en fonction de la capacité potentielle d'absorption de cette main- d'œuvre par le marché de l'emploi. Il importe de distinguer entre le coût monétaire et le coût réel des dépenses d'éducation. Lorsqu'il existe des réserves inutilisées de main d'œuvre, les intellectuels et le "personnel de bureau en chômage " constituent une ressource réelle inutilisée. Leur emploi en qualité d'enseignants n'augmente pas le " coût réel " de l'enseignement. Il en est de même des travaux de construction que l'on peut faire de main d'œuvre et de matériels existants et inutilisés. Le coût en devises étranger du matériel et du personnel qu'il faut faire venir dans le pays est généralement de l'ordre de 5 à 7 % par an (Unesco, 1965), mais dans un certain nombre d'anciens territoires non autonomes, de nombreux professeurs étrangers sont rémunérés à l'aide de subventions extérieures".

Le montant des crédits disponibles pour l'enseignement dépend des ressources fiscales du pays; or ces ressources sont généralement inélastiques et leur perception est souvent mal organisée. Dans les pays à revenu faible, les recettes fiscales représentent environ 14 % du revenu national; dans les pays à revenu élevé, elles représentent environ 21 % de ce revenu. (Unesco 1965, p 52)

Les dépenses d'éducation représentent généralement le cinquième ou le quart des dépenses publiques générales.

Les possibilités d'augmentation des dépenses d'enseignement ne sont manifestement pas très grandes si l'on n'envisage pas une augmentation des recettes de l'Etat, un accroissement de l'aide étrangère ou des efforts supplémentaires visant à réduire et à répartir les incidences de leur coût.

Le financement de l'éducation est gêné dans de nombreux pays par le fait qu'une fraction importante de la population vit d'une production de subsistance, en dehors des circuits commerciaux. Il faut donc accorder une importance suffisante aux mesures d'éducation des adultes qui pourraient hâter le passage de cette économie de subsistance à une économie monétaire, en même temps qu'on s'efforce de développer les foyers d'expansion qui semblent devoir apporter des recettes fiscales élevées. Les projets d'enseignement qui hâtent cette transition non seulement augmentent la production, mais encore mettent des secteurs de la production en mesure d'apporter leur contribution au budget du pays.

Une aide internationale est déjà accordée, sous forme de prêts ou de dons, pour certains projets, par exemple la création de "collèges " techniques, d'écoles et universités, mais, en général, elle reste limitée au financement de la construction ou de l'équipement de ces établissements. Les dépenses courantes (entretien, rémunération des maîtres, etc.) restent à la charge de l'économie nationale et il faut évidemment veiller avec beaucoup de soin à l'équilibre entre les investissements et les dépenses courantes. *"Il importe d'évaluer l'avenir économique du pays et ses ressources fiscales futures à la fois pour fixer l'ordre de grandeur des emprunts à contracter à l'étranger et pour adapter l'enseignement aux besoins du développement."*(Unesco, 1965)

Evaluer les coûts de l'éducation

La question du financement de l'éducation ne peut plus se limiter aux seules dépenses des ministères de l'éducation. La participation des familles, des communautés et parfois des collectivités locales, ainsi que l'apport des partenaires extérieurs font désormais partie du paysage. (UNESCO, 1994)

Un maillon faible des systèmes d'information

Il est rare que la connaissance des dépenses d'éducation soit complète. Elle se limite le plus souvent aux seules dépenses publiques, voire aux seuls budgets des ministères responsables du secteur de l'éducation.

Cela tient à la dispersion souvent très grande des informations financières. En général, les établissements publics d'enseignement ne sont pas financièrement autonomes. Ils sont plutôt des lieux de convergence de ressources humaines, physiques et pécuniaires mises à leur disposition par les pouvoirs publics centraux ou locaux, les familles, voire d'autres agents économiques. Ces diverses unités de financement assurent souvent elles-mêmes la gestion financière des moyens mis en œuvre. De plus, les recensements scolaires, basés sur les questionnaires adressés aux directeurs d'écoles, n'apportent qu'une connaissance très partielle des dépenses d'éducation. Cette structure éparpillée rend difficile une vision globale des dépenses d'éducation.

Afin de pouvoir aborder la question du financement de l'éducation de manière valable, " *il faut disposer d'un système d'information capable de mesurer deux éléments : (i) l'apport de chaque agent économique ; (ii) les coûts par niveau d'enseignement et par catégorie d'école (publique ou privée). Une connaissance plus précise des coûts de l'éducation sera également utile à une meilleure maîtrise de leur évolution.*" (Banque Mondiale, 1994, p14)

Utiliser des méthodes de comptabilité nationale

Pour évaluer correctement l'ensemble des dépenses d'éducation, il faut, dans un premier temps, " *mobiliser les informations détenues par les nombreux gestionnaires ou acteurs situés à différents niveaux du système : administrations publiques centrales ou locales, administrations des projets financés par l'extérieur, établissements d'enseignement ou familles*".(Banque Mondiale, 2004)

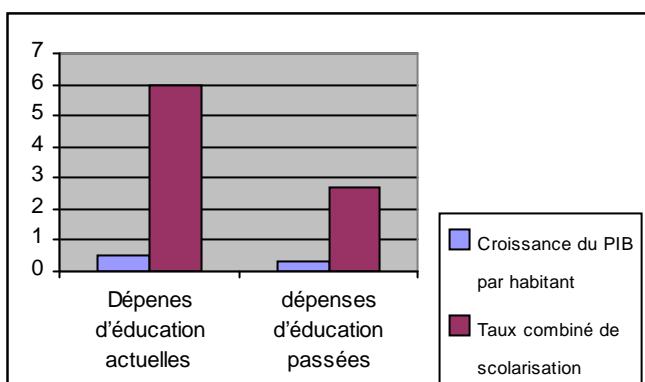
Les données financières provenant de différentes sources d'information comptables ou statistiques se présentent sous des formes disparates. Aussi convient-il, dans un deuxième temps, de " traduire l'information de base recueillie en données homogènes susceptibles d'être regroupées et consolidées dans un cadre cohérent". (Banque Mondiale juin 2004)

Madagascar a encore une carence dans le domaine du financement de l'éducation. Ainsi les données fournis par l'UNESCO (200) montre que les dépenses publiques allouées à l'éducation par rapport au PIB an 1991 à 200 s'est détériorées. Pourtant, jusqu'à présent les chercheurs ont presque toujours observé " une relation positive entre les taux ou années de scolarisation et la progression du PIB dans les pays en développement " (Finances et développement, 2005)

Le développement de l'éducation a à la fois un effet immédiat et un effet retardé sur le capital éducatif (Graphique) 2/3 environ des effets directs se contredisent au cours des 5 premières années, les autres dans les cinq années suivantes. D'après le graphique par exemple, une hausse de 1 point du PIB des dépenses d'éducation a pour effet direct d'accroître de 6 points le taux de scolarisation composite dans les 5 années qui suivent, et de 3 autres points dans les 5 années suivantes.

" Les progrès en matière d'égalité des sexes améliorent le capital (santé) et capital éducation par l'élargissement de l'accès aux services de base ". (Finances et développement, 2000). Par exemple une hausse de 1 point du pourcentage des filles parmi les effectifs scolarisés s'accompagne d'une hausse de 2 points du taux de scolarisation composite et de 0,3 points de service des enfants de 5 ans.

Graphique1 : Effets positifs des dépenses publiques



Source : (Finances et développement, 2005) estimations des services du FMI

Pour la mobilisation des ressources intérieures

Les dépenses d'éducation occupent déjà une grande place dans les budgets nationaux forts limités, et la plupart des pays n'ont que peu de possibilité de mobiliser un surcroît des ressources ou de redistribution ces ressources au sein des secteurs ou entre eux.

Selon la publication de la Banque Mondiale (2003), " *l'aide extérieure devra contribuer aux dépenses d'éducation à hauteur de 42 %* " en 2015 (contre 30 % en 2000) pour que les pays à faible revenu d'Afrique Subsaharienne assurent l'éducation pour tous (EPU) d'ici 2015. (*Finances et développement 2005*)

D'après les simulations faites par le FMI (2005) " *une hausse des dépenses d'éducation égale à 1 point du PIB prolonge de 3 ans en moyenne la croissance annuelle sur 15 ans* "., ce qui se traduit par une réduction accumulée d'environ 17 % de la proportion initiale des pauvres dans la population.

2-5- Education et formation : les problèmes d'expansion et d'amélioration

Des problèmes se posent sur l'expansion et l'amélioration de l'éducation et la formation dans les pays en voie de développement.

De façon générale, les difficultés tiennent au fait que l'on donne priorité à l'extension de l'enseignement primaire sans s'efforcer de relever proportionnellement sa productivité, mesurée au nombre des élèves qui vont jusqu'au bout de leurs études primaires (abandons des femmes, âges d'admission et de sortie) ou d'améliorer proportionnellement la qualité de l'enseignement (formation des futurs maîtres et des maîtres en exercice, traitements et autres avantages consentis aux enseignants, durée des études, manuels scolaires, méthodes modernes d'enseignement et auxiliaires pédagogiques). Il en résulte que la plupart des chiffres qui représentent les effectifs de l'enseignement primaire n'ont qu'une valeur fictive.

Du point de vue économique, les sommes investies dans l'éducation d'enfants qui quittent l'école après un ou deux ans sont en grande partie gaspillées. L'une des tâches les plus urgentes des planificateurs de l'éducation est donc " *d'améliorer le pouvoir de rétention* " des écoles. En principe, " *le rendement économique après la deuxième années d'études augmente proportionnellement au nombre effectif des années d'études primaires, sur un total théorique qui, de l'avis formel des éducateurs, ne devrait jamais être inférieur à six – compte tenu, naturellement, de la qualité de l'instruction dispensée*" (Unesco, 1965)

Du point de vue sociologique, beaucoup de pays en voie de développement conservent encore, en fait, un double système d'enseignement qui favorise les populations rurales : ils ont, d'une part, un réseau d'écoles primaires urbaines qui dispensent un enseignement primaire complet, dont le personnel est relativement nombreux et qualifié, et qui bénéficient d'un régime de faveur en ce qui concerne les manuels scolaires, le matériel et les locaux; d'autre part, un réseau d'écoles primaires rurales, souvent mal installées et mal situées, où deux, trois ou, au plus, quatre années d'enseignement primaire sont données par les maîtres novices qui n'y restent qu'un peu de temps et qui sont plus ou moins dépourvues de manuels scolaires, d'auxiliaires pédagogiques ou de matériel. "*La planification de l'enseignement primaire rural doit être particulièrement souple; car c'est là un secteur où l'initiative locale n'est pas seulement très souhaitable, mais répond à une urgente nécessité.*" (Unesco1965).

III-Les choix et l'évaluation

Dans la mesure où l'enseignement est un élément irremplaçable et indissociable du plan de développement, il est à peu près inutile d'en évaluer le rendement, et il est en tout cas difficile de s'isoler de celui du programme de développement lui-même.

3-1- Les enseignants : priorités en matière de planification de l'offre et de la demande.

Il y a trois points cruciaux dans toute politique touchant le personnel d'enseignement : le financement, la formation et les sources d'appui administratif et pédagogique.

3-2-1-Les tendances

D'après les analyses de l'Unesco (1963), les traitements des enseignants constituent le poste le plus important dans le budget de l'éducation : entre 65 et 90%. Les enseignants représentent le principal groupe de fonctionnaires dans la quasi-totalité d'entre eux ". (Unesco1963, p.13)

La situation est plus critique encore dans les zones rurales où il est plus difficile d'attirer et de retirer des enseignants qualifiés. Les politiques de rémunération des enseignants sont soit nationale soit régionale.

Elles peuvent tenir compte des écarts de rémunération entre secteur public et secteur privé; mais elles relèvent généralement de la réglementation de la fonction publique nationale. C'est pourquoi, *toute modification de la grille des salaires affecte profondément le Budget de l'éducation.* (Unesco1963)

3-2-2-Les options

Il est possible d'augmenter les salaires dans quelques pays où la croissance économique a allégé les contraintes budgétaires et/ ou le système fiscal peut être amélioré et les recettes publiques augmentées au moyen de l'impôt.

Entre deux alternatives, c'est à dire les augmentations des salaires et la création de nouveaux postes, ceux- ci tentent à privilégier le recrutement afin de répondre aux besoins induits par l'augmentation des effectifs, et à maintenir les rémunérations constantes en valeur nominale, sinon en valeur réelle.

L'amélioration de la gestion des flux d'élèves c'est à dire de la maîtrise de l'expansion des effectifs par niveau et types d'éducation, fait, toutefois qu'il est possible de donner la préférence aux augmentations de salaires. Mais une telle politique ne peut s'appliquer isolément; on doit prendre en considération " *des changements qui interviennent dans l'ensemble du secteur public et comprendre*

- *Une surveillance étroite des dépenses salariales, afin d'éliminer les enseignants "fantômes"*
- *Une rationalisation de l'administration aux niveaux central et régional. Trop d'enseignants occupent en fait, des fonctions administratives alors qu'ils émargent sur le budget des enseignants.*
- *Une transparence des pratiques de recrutement et des barèmes de salaires afin de maîtriser les recrutements et promotions imposés, à l'intérieur comme à l'extérieur du secteur public.*

Une adaptation des conditions de recrutement du secteur public aux besoins de tous les niveaux : collectivités locales, districts, régions et ministères centraux" (Unesco1963)

IV- LES DEFIS AUTOURS DE L'EDUCATION

4-1- Les priorités de l'assistance internationale

" L'éducation procure des avantages économiques, permet de bâtir des sociétés solides et bien gérées et d'améliorer la santé. Elle aussi largement reconnue comme un devoir humanitaire et un droit de la personne sanctionnée au plan international.

Ce dernier siècle a heureusement vu d'immenses progrès dans l'accès à l'éducation, un recul spectaculaire de l'analphabétisme et une augmentation du nombre d'élèves terminant leurs études primaires, secondaires ou supérieures."

" En 1990, lors de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous organisée à Jomtien (Thaïlande), la communauté internationale s'est engagée à atteindre un objectif d'éducation primaire universelle (EPU) et à réduire considérablement l'analphabétisme à l'horizon 2000.

L'objectif n'ayant pas été atteint, l'engagement a été réitéré en 2000 lors du forum mondial sur l'éducation à Dakar dans la perspective de 2015".

"Cependant, aussi modeste soit-il, l'EPU semble hors de portée pour 2015 vue les progrès accomplis à ce jour. On estime que 335 millions d'enfants n'iront toujours pas à l'école, dont 118 millions à l'école primaire. Environ un sur cinq d'entre eux ne sera jamais inscrit ni effectivement scolarisé". (Finances et développement, 2005, p.10)

D'après les estimations, l'EPU est réalisable d'ici à 2015 si la communauté internationale investit de 6 à 35 milliards de dollars de plus par an pour compléter les quelques 82 milliards que les pays en développement consacrent déjà à l'enseignement primaire

L'accès de tous à un enseignement secondaire de qualité, peut être à l'horizon 2015 et sans aucun doute d'ici le milieu du siècle. Pour cela, il faudrait rajouter de 27 à 34 milliards par an aux quelques 93 milliards approximativement dépensés chaque année par les pays en développement pour l'enseignement secondaire. Toutefois, les obstacles ne sont pas tous financiers. Il faut définir et conduire des politiques qui feront de l'éducation des enfants une cause incontestablement digne d'intérêt, pour les parents comme pour les citoyens.

Sur l'ensemble des enfants d'âge scolaire qui entre en primaire dans les pays en développement, plus d'un sur quatre abandonne le cursus sans savoir ni lire ni écrire. Scolarisation ne signifie pas fréquentation et fréquentation n'est pas nécessairement synonyme d'instruction et moins encore de qualité d'enseignement. Des taux de scolarisation élevés peuvent ainsi donner l'illusion que nombreux enfants d'âge scolaire reçoivent un bon enseignement. Environ 75 – 95 % des enfants du monde vivent dans les pays où la qualité de l'éducation est inférieure, voire souvent très inférieure au niveau, au niveau moyen observé dans les pays industrialisés, d'après les tests obens scores aux tests normalisés. Bien que la norme ne soit pas applicable partout, il est indéniable que la qualité de l'enseignement est indéniable est top souvent, médiocre.

. (Finances et développement, 2005, p 13)

4-2- Les efforts financiers.

D'après les estimations de la Banque Mondiale, les pays à faible revenu d'environ 2,4 milliards d'habitants disposaient d'un revenu national brut (RNB) de presque 1 billion de dollars en 2000 (pour un revenu par habitant de 41 dollars par an). Un effort supplémentaire de 34 – 69 milliards de dollars par an représenterait entre 3 et 7 % de leur RNB, à supposer qu'ils assurément entièrement sans aide extérieur. Les pays à revenu faible et intermédiaire, avec une population de près de 5,1 milliard, disposaient d'un RNB proche de 6 billions de dollars (pour un revenu moyen par habitant de 160 dollars par an). L'effort supplémentaire coûterait entre 0,6 et 1,2 % environ de leur RNB.

Il va de soi qu'en endossant une partie de cette charge financière les pays plus riches soulageraient les pays pauvres. Le RNB des pays à revenu élevé se montait à 25,5 bilions de dollars, sur un total de 31,5 billions de dollars pour toute la planète, de sorte qu'un effort supplémentaire de 70 milliards par an équivaudrait à moins de 0,3 % de leur revenu. En 2003 l'aide publique au développement (APD) s'élevait à 69 milliards de dollar, un record tant en valeur nominal qu'en valeur réelle.

Néanmoins, la somme ne représentait que 0,25 % du RNB total de donateurs, soit beaucoup moins que la moyenne de 0,33 % observé entre 1980 et 1992 et que l'objectif de 0,7 % fixé par les Nations Unies pour l'APD. En conséquence, le surcoût de 34 à 69 milliards de dollars par an pourrait consommer l'intégrité d l'APD récemment octroyée.

Pour que l'éducation pour tous soit une réalité en 2015, la Banque Mondiale, l'UNICEF et l'UNESCO ont estimé qu'il faudrait de 9,1 à 35 milliards de dollars par an, encore que, selon de récents travaux de la Banque Mondiale, il semblerait que la facture annuelle puisse descendre à 6,5 milliards (Finances et développement, 2005. p.11)

4-3-Assurer l'accès à l'éducation

L'objectif principal est l'universalisation de l'enseignement de base de qualité.

"Le souci de scolariser et de maintenir tous les enfants d'âge scolaire à l'étude requiert un accroissement de la disponibilité de programmes et d'opportunités d'éducation." (Bureau international de l'éducation, 2001). Ces programmes s'appuieront sur des investissements pour permettre l'augmentation des effectifs des élèves, des salles de classe, des écoles, des salaires d'enseignants et des offres d'enseignement.

Au niveau de l'enseignement secondaire, il est question d'augmenter les effectifs.

Les ressources additionnelles acquises dans le cadre de l'IPPTÉ doivent pouvoir cibler les couches les plus pauvres et leur donner profit pour les décider à envoyer leurs enfants à l'école.

Sur le plan de l'universalisation de l'enseignement primaire, on procédera à la réouverture des écoles fermées en dépassant le rythme actuel qui est de 500 écoles par an. Des nouveaux établissements seront construits par le principe de partage impliquant la communauté et les ONG. L'application du programme favorisera la promotion de la politique de redéploiement des enseignants déjà entrepris.

Le programme Nouvelle école Unitaire de Madagascar (NEUM) sera généralisé. Ce programme favorisera l'accès à l'éducation aux couches défavorisées et non encore scolarisées et développera la couverture scolaire par l'optimisation des ressources disponibles (salles de classe, enseignants, budget de fonctionnement...)

4-4-Améliorer la qualité de l'éducation

Tous les enfants doivent acquérir des connaissances utiles. A cet effet, le Gouvernement devra améliorer l'efficience des ressources investies dans l'éducation. Les écoles devront disposer d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés. Les moins performants seront pénalisés.

Le programme NEUM contribuera à l'amélioration de l'efficacité interne et externe de l'enseignement. Ce programme développe une stratégie de participation et d'autonomie des acteurs (élèves, enseignants, parents, communautés, encadreurs et administratifs de l'éducation). La gestion rationnelle des intrants sera observée : matériels didactiques adaptés à la région, auto-formation, auto-instruction, apprentissage en coopération, instruction individualisée, apprentissage actif facilitant le rôle des enseignants, système d'évaluation permettant un passage souple, qui favorisent d'une manière significative la réduction des abandons et des cas de redoublement et l'accroissement du taux de réussite et de promotion. (Bureau International d'éducation, 2001, p 26)

4- 5-Coopération extérieure et partenariats

Le troisième millénaire verra un nouveau mode d'aides multiformes non liées aux procédures et aux conditionnalités des partenaires de l'éducation.

Une nouvelle stratégie devra être adoptée par rapport aux aides qu'octroient encore les partenaires financiers. Effectivement, ce système fondé sur la participation communautaire connaît des limites, car, à force de demander aux communautés d'embaucher des enseignants et de supporter leurs salaires, de construire des salles de classe et de prévoir des fonds pour l'entretien des écoles, il oblige, en fait, les démunis à prendre en charge l'éducation de leurs enfants.

(Bureau international de l'éducation, 2001)

V- Méthodologie

5-1- Démarche

Pour mettre en évidence la qualité et la quantité de l'éducation à Madagascar, nous allons nous baser sur les données de 1990 à 2001 pour les comparaisons.

L'étude portera sur l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire (premier cycle secondaire et second cycle secondaire), l'enseignement technique et professionnel et l'enseignement supérieur dans l'éducation formelle et dans l'éducation informelle, on analysera l'alphabétisation des adultes.

1- Dans l'éducation formelle

Les comparaisons se porteront sur le taux d'accès à l'éducation dans un premier temps. Dans, un second temps on analysera la parité des sexes entre filles et garçons, ensuite le taux de redoublement, le taux d'achèvement dans les écoles, la disparité entre les provinces et par lieu de résidence.

2- L'alphabétisation

On retiendra dans cette section les adolescents âgés de 15 à 24 ans d'un côté et de l'autre côté les individus de 15 ans et plus. L'étude sera axée aussi sur la parité entre filles et garçons, mais l'alphabétisation des adultes est aussi fonction du milieu de résidence - rural ou urbain.

3- Les ressources humaines

Le nombre d'enseignants par élève et les personnels administratifs et techniques (PAT) sont retenus pour mesurer les besoins en ressources humaines en matière d'éducation et pour apprécier sa qualité

4 – Le financement de l'éducation

Dans le financement de l'éducation on peut mesurer l'évolution des ressources allouées, par rapport au PIB chaque année. L'évaluation du budget de l'éducation par le PIB permet de constater l'effort de Madagascar en matière de financement de l'éducation.

Une étude aussi sera consacrée à l'expansion des écoles privées c'est à dire le degré de fréquentation des écoles privées et les écarts entre les plus riches et les plus pauvres dans l'accès à l'éducation

5-2. Le contenu de la quantité et la qualité de l'éducation

5-2-1-Quantité de l'éducation

La quantité en matière d'éducation consiste à observer dans chaque niveau d'éducation (l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, l'enseignement technique et professionnel et l'enseignement supérieur) le nombre d'élèves qui fréquentent les écoles.

Sur ce premier aspect les indices nous permettant de cerner l'éducation sont premièrement le pourcentage des enfants qui ont accès à l'éducation mesuré par :

- a) le taux brut d'inscription Le taux brut d'inscription étant défini comme toutes les inscriptions par niveau d'enseignement (primaire, secondaire, universitaire) divisé par le nombre d'enfants d'âge scolaire (âge scolaire défini comme étant de 6- 11 ans: le primaire, 12- 18 ans : le secondaire, 19 –14 ans l'université) et
- b) le taux net d'inscription qui est le nombre d'inscription d'enfants d'âge scolaire divisé par le nombre d'enfants d'âge scolaire.

Deuxièmement, on va mettre en évidence le pourcentage des garçons par rapport aux filles dans la fréquentation scolaire dans chaque niveau d'éducation Troisièmement on va apporter les comparaisons sur l'accès à l'éducation pour les 6 provinces de Madagascar. Quatrièmement, comme Madagascar est un pays qui a une population à majorité rurale on mettra en évidence aussi le pourcentage des élèves du milieu rural qui vont à l'école par rapport à ceux du milieu urbain

Enfin, d'après le recensement réalisé par l'INSTAT en 1997 (INSTAT, 2000), 56 % de la population malgache ont plus de 15 ans. Une grande partie de cette population est analphabète. Ainsi, on va aussi analyser l'alphabétisation des adultes sur l'accès à l'éducation pour toute la population adulte, la différence entre le nombre de femmes et d'hommes qui vont à l'école ainsi que la disparité entre les milieux de résidences et par province

5-2-2-Qualité de l'éducation

Sur la qualité de l'éducation, les ressources humaines sont importantes et environ ¾ du budget total de l'éducation sont affectés comme rémunération des enseignants ainsi que les personnels administratifs (PAT). Ainsi, dans chaque niveau d'enseignement existant à Madagascar, on va analyser l'évolution du recrutement des personnels enseignants ainsi que le ratio PAT par étudiants dans les établissements publics et privés.

Le financement de l'éducation est en partie garant de l'efficacité de l'éducation ; les données nous permettent de suivre l'évolution des ressources financières allouées à l'éducation durant 1990 à 2000 dans l'ensemble du système éducatif malgache et dans chaque niveau d'étude.

Ces même indicateurs ont été déjà employés par certains organismes pour analyser la qualité et la quantité de l'éducation. Ainsi les données ont été recueillis auprès de l'INSTAT sur des études faites auprès des ménages, de même que la Banque Mondiale et le FMI ont utilisé les même indicateurs pour mesurer le niveau d'éducation dans les rapports des pays, ainsi que le bureau international de l'éducation.

PARTIE II

ANALYSE DE LA SITUATION DE L'EDUCATION MALGACHE

PARTIE II : ANALYSE DE LA SITUATION DE L'EDUCATION MALGACHE

I- L'EVOLUTION DE L'EDUCATION à MADAGASCAR

1-1-Accès à l'éducation, parité entre filles et garçons, privé

1-1- 1-Enseignement primaire

1-1-1-1-Evolution de l'éducation de 1990 à 1994

Après l'indépendance en 1960, le système éducatif malgache a été marqué par un succès substantiel de l'élargissement de l'accès à l'éducation, mais on a constaté une baisse vertigineuse au cours de ces dernières années.

L'éducation est devenue gratuite pour tous les élèves après l'indépendance. Le taux brut de scolarisation s'est accru. L'augmentation de la part du budget gouvernemental allouée à l'éducation le faisant passer de 50 % à plus de 100 % au début des années 1980 (Banque Mondiale 1996) On a observé un accroissement semblable dans la fréquentation de l'enseignement secondaire et universitaire. Toutefois, on peut noter un autre facteur ayant contribué à ce déclin qui est la détérioration de la qualité des écoles publiques, laquelle détérioration était le reflet de l'inadéquation et de la chute depuis la fin de la décennie 1980, de la part du budget gouvernemental allouée à l'éducation (Banque Mondiale 1996)

Après le cap des premières années de la décennie 1980, on a observé un déclin de la fréquentation à tous les niveaux d'ensemble, en particulier pour l'ensemble primaire. Le taux brut de scolarisation du primaire a chuté d'environ 140 % en 1980 à moins de 80 % en 1993 –1994.

Une des raisons de cette détérioration était le déclin général de l'économie malgache pendant cette période, qui a entraîné un accroissement du nombre de Malgaches vivant dans la pauvreté. Cette situation a rendu difficile les coûts de scolarisation, plus difficiles à supporter pour bon nombre de ménages.

Un enfant malagasy sur quatre seulement (sans distinction de sexe ni de milieu de résidence) termine avec succès le primaire. Dans le secondaire, le Taux Brut de Scolarisation en 2001 tombe à 21% dès le premier cycle ; il ne dépasse pas 15% au second cycle. La moitié de la population malagasy est analphabète (48%), dont 61% issus du monde rural. La non performance du système éducatif est essentiellement due à la non maîtrise de la croissance de la population scolarisable. Les moyens, en particulier le personnel enseignant, font grandement défaut. A cela s'ajoute l'incidence de la pauvreté. Les dépenses du budget de l'éducation ont été réorientées au profit des dépenses d'éducation publique primaire depuis 1999.

Si l'on se réfère aux taux de redoublement de classe et d'achèvement des études, la qualité de la scolarisation à Madagascar est en effet inférieur par rapport aux autres pays de la région d'Afrique SubSaharienne (Banque Mondiale 1995)

Les donnés utilisés dans le présent analyse provient de l'enquête Permanente auprès des Ménages (EPM), entreprise en 1993- 1994 par l'institut National de la Statistique (INSTAT, 2000)

Tableau 1 :Taux bruts et nets de scolarisation et répartition des inscriptions par sexe et pour le privé, par quintile de dépenses : pour l'ensemble de Madagascar (Primaire)

	Quintile de dépenses					Ensemble
	1	2	3	4	5	
Primaire						
Taux brut d'inscription	0,48	0,70	0,75	0,87	1,08	0,73
Taux nets d'inscription	0,33	0,49	0,51	0,62	0,72	0,51
Dont filles	0,5	0,51	0,5	0,49	0,5	0,50
Dont privé	0,17	0,12	0,18	0,26	0,45	0,23

Source : INSTAT 2000

Les filles totalisent exactement la moitié des inscriptions du primaire tant pour l'ensemble de l'échantillon que pour chaque quintile.

D'après le tableau des effectifs (Tableau 1), la part des inscriptions dans le primaire des élèves du privé augmente avec le niveau des dépenses, et elle est particulièrement élevée pour le quintile le plus riche soit 45 %. Ceci reflète, les coûts élevés des écoles privées comparés aux coûts des écoles publiques. D'ailleurs, cela traduit que les écoles privées sont plus accessibles aux ménages plus aisés en termes de location.

1-1-1- 2- Evolution de l'éducation depuis 1995 à 2001

❖ Accès à l'éducation

La scolarisation des enfants dans le cadre de l'enseignement primaire universel est une des priorités du Ministère. L'enseignement primaire à partir de 1998 a été marqué par des changements significatifs et continus en matière d'accroissement des effectifs scolaires et par la mise en place et le début d'effectivité des structures requises par l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Par exemple, pour l'enseignement primaire, l'effectif s'est accru de 1.892.943 en 1997/98 à 2.208.321 en 1999-2000, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 8,4 % Amélioration de l'accès à l'éducation (Bureau international de l'éducation, 2001)

Le système éducatif malgache scolarisait 2 307 000 élèves en 2001 dans le premier cycle fondamental (cycle primaire de 5 ans de la 11ème à la 7ème) dont 79% dans le public et 21% dans le privé.

❖ Parité entre Garçons/ filles, taux d'achèvement

Les taux de redoublement (30%) et d'abandon (50% sur la durée du cycle primaire) restent très élevés, quasiment sans changement depuis 5 ans. Le taux de survie en 5ème année primaire est inférieur à 25% dans les EPP. (INSTAT, Juin 2000)

Après avoir augmenté d'un tiers les effectifs scolarisés en cinq ans, le système est caractérisé par un taux d'accès fort à l'éducation (taux d'accès en 11ème : 81% d'une classe d'âge) et par un faible taux d'achèvement du cycle primaire (35% en 2001).

La parité filles/ garçons dans l'enseignement primaire et secondaire est bonne dans l'ensemble à 96%. (Bureau international de l'éducation, 2001)

1-1-2-Enseignement secondaire

1-1-2-1-Evolution de l'éducation de 1990 à 1994

❖ Accès à l'éducation

Dans l'enseignement secondaire, comparé aux taux de scolarisation du primaire, les taux de scolarisation du secondaire sont beaucoup plus faibles, de même que la disparité entre quintiles inférieurs et supérieurs est nettement plus marquée que dans l'enseignement primaire.

Le taux brut de scolarisation est de 30 % pour le quintile des pauvres ne représente qu'une petite fraction de celui du quintile des riches soit 49 %.

❖Parité entre garçons/ filles

Dans la parité entre filles et garçons on observe une disparité liée au sexe dans les inscriptions, bien qu'elle soit peu importante. En effet, la proportion des filles de 45 % pour les inscriptions du secondaire dans les deux premiers quartiles, et elle est de 44 % dans le troisième quartile.

Sur la fréquentation des écoles privées ou publiques, l'ensemble des inscriptions du secondaire privé est plus élevée que pour l'école primaire soit 42 % contre 23 %

Tableau 2 :Taux bruts et nets de scolarisation et répartition des inscriptions par sexe et pour le privé, par quintile de dépenses : pour l'ensemble de Madagascar (Secondaire)

Quintile de dépenses						
	1	2	3	4	5	
Secondaire						
Taux brut d'inscription	0,03	0,07	0,10	0,23	0,49	0,17
Taux nets d'inscription	0,02	0,06	0,08	0,19	0,36	0,13
Dont filles	0,45	0,45	0,44	0,5	0,48	0,48
Dont privé	0,38	,0,18	0,27	0,35	0,53	0,42

Source : INSTAT 2000

1-1-3- Enseignement technique et professionnel

Plus de 0,5% des élèves inscrits dans les classes de 5ème et de 4ème des collèges d'enseignement général s'orientent à l'issue de celles-ci vers la formation professionnelle courte du secteur public. Si la demande qui s'adresse aux CFP de niveaux I et II est donc faible, environ 500 nouveaux entrants seulement en 1997, un des faits sans doute le plus marquant est le déclin constant de cette demande au cours du passé récent.

Depuis le début des années 1990 le nombre de nouveaux entrants dans les CFP s'est en effet réduit de moitié, signifiant le désintérêt des élèves pour ce genre de formation. En 1998-99, les CFP accueillent à peine 1700 élèves soient 16% des effectifs totaux de l'enseignement technique et professionnel du secteur public.

Comparativement l'enseignement technique de second degré qui est dispensé dans les LTP fait l'objet d'une demande plus importante. Environ 15% des élèves ayant obtenu le BEPC en 1997 choisissent poursuivre des études secondaires dans un LTP.

Bien que le nombre de nouveaux entrants dans ces établissements reste encore assez modeste, de l'ordre de 2600 élèves en 1998, il a crû dans des proportions notables bien qu'irrégulières ces dernières années, et ce type de formation semble même faire l'objet d'un regain d'intérêt de la part des élèves depuis 1996. (Instat, 2000)

En 1990-91 et d'après les statistiques (Bureau international de l'éducation, 2001) les filles s'orientent plus dans l'option industrielle dans le CFP. Les garçons s'orientent quant à eux dans le Génie civil.

Dans le LTP, les filles optent pour le tertiaire tandis que les garçons sont encore dans le génie civil.

De 1998 – 99 le pourcentage des garçons dans le Génie civil du CFP augmente, de même pour l'orientation des filles dans domaine industriel passant de 53,8 % en 1991 à 74,1 % en 1999.

On observe la même situation dans le LTP, le pourcentage des garçons à augmenté de 3 points soit 50 % en 1991 à 53 % en 1999. Par ailleurs il y une diminution de la fréquentation des filles dans le tertiaire passant de 71,8 % en 1991 à 60 % en 1999.

Tableau 3 . Répartition des élèves de l'enseignement technique et professionnel du secteur public selon le sexe et la spécialité (en %)

	1990-91		1998-99	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
CFP				
<i>Génie civil</i>	73,2	46,2	78,7	18,6
<i>Industriel</i>	26,1	53,8	21,3	74,1
<i>Tertiaire</i>	-	-	-	7,3
<i>Ensemble</i>	100,0	100,0	100,0	100,0
LTP				
<i>Génie civil</i>	50,1	20,7	52,5	15,8
<i>Industriel</i>	27,1	5,0	31,0	23,7
<i>Tertiaire</i>	21,6	71,8	15,5	59,9
<i>Agricole</i>	1,1	2,5	1,0	0,6
<i>ensemble</i>	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Mettp

1-1-4 Enseignement supérieur

1-1-4-1- L'accès à l'enseignement supérieur depuis 1990 à 1994

❖ Accès à l'enseignement supérieur

Le taux net de scolarisation des universités (qui étaient essentiellement publique à Madagascar au moment de l'enquête) sont très bas. Plus que dans les niveaux inférieurs d'enseignement les inscriptions universitaires observées sont fortement concentrées dans les quintiles supérieurs. 3,8 % des étudiants âgés de 19 à 26 ans du quintile supérieur des dépenses fréquentent l'université, tandis que pas un seul individu (de l'échantillon) de la même tranche d'âge issu du quintile le plus bas ne fréquente l'université

❖ Parité garçons/ filles

Sur la parité entre filles et garçons on n'observe pas une différence notable entre les effectifs d'étudiants masculins et effectifs d'étudiants féminins de l'université

Tableau 4:Taux bruts et nets de scolarisation et répartition des inscriptions par sexe et pour le privé, par quintile de dépenses : pour l'ensemble de Madagascar (Université)

Quintile de dépenses					
1	2	3	4	5	Ensemble
Université					
Taux brut d'inscription	0,000	0,003	0,003	0,012	0,069
Taux nets d'inscription	0,000	0,003	0,002	0,005	0,038
Dont filles	,00	0,21	0,47	0,54
					0,51

Source : INSTAT, 2000

1-1-4-2 – L'accès à l'enseignement supérieur depuis 1995 à 2000

A l'échelle nationale, la motivation aux études même au niveau supérieur est largement partagée par les deux sexes avec une certaine tendance à l'égalité.

Toutefois, on remarque une disparité réelle au niveau de la taille des Universités

Par ailleurs l'attribution de bourses suivant des critères pédagogiques et sociaux vise à renforcer l'équité.

Tableau n ° 5 : Parité entre filles et garçons

Année	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>
1990	54,6 %	43,6 %
1995	53,1 %	46,9 %
1999	52,8 %	48,2 %

Source : Bureau international de l'éducation , STAT/ DEP

1-2- Parité par lieu de résidence (zone rurale et zone urbaine)

1-2-1- Enseignement primaire

D' après le tableau (tableau 2), les différences qui existent entre les moyennes des inscriptions entre zone rurales et zones urbaines sont très grandes. Le taux brut global de scolarisation du primaire chez les enfants en zone rurale représente tout juste un peu plus de la moitié du taux chez les enfants en zone urbaine, et l'écart est encore plus grand en ce qui concerne les inscriptions du secondaire.

Le taux brut de scolarisation du primaire pour le quintile le plus bas en milieu rural représentent à peine la moitié du taux du quintile supérieur. Ceci montre les inégalités significatives dans la scolarisation entre les groupes de revenus à l'intérieur des zones rurales. En général ceci montre aussi, la pauvreté des ménages ruraux par rapport aux ménages urbains

Ces différences reflètent premièrement les revenus moyens plus bas des ménages ruraux, et deuxièmement, les difficultés d'accès auxquels font face les habitants des zones rurales où l'importance de la distance moyenne jusqu'aux écoles est plus grande et où le réseau des transports est faiblement développé, ou totalement inexistant. (Instat, 2000)

1-2-2- Enseignement secondaire

La disponibilité locale d'écoles secondaire est particulièrement rare dans les zones rurales (INSTAT , 2000). Ceci explique, en partie la disparité des inscriptions rurales –urbaines qui est plus grande pour le niveau primaire que pour celui du secondaire.

Les disparités significatives entre les plus pauvres et les plus riches à l'intérieur de chaque milieu (urbain et rural), en particulier en milieu rural, demeurent même si on tient compte de l'écart entre urbain et rural.

Tableau 6 : Taux de scolarisation des zones rurale et urbaine, par quintile de dépenses

Ensemble	Rural			Urbain		
	1	5	ensemble	1	5	
	(+ pauvres)	(+ riches)		(+ pauvres)	(+ riches)	
Primaire						
Taux brut d'inscription	0,44	0,90	0,65	0,95	1,32	1,17
Taux nets d'inscription	0,30	0,61	0,46	0,63	0,86	0,78
Dont filles	0,50	0,48	0,50	0,50	0,51	0,49
Dont privé	0,14	0,25	0,18	0,16	0,78	0,40
Secondaire						
Taux brut d'inscription	0,02	0,22	0,09	0,18	0,88	0,52
Taux nets d'inscription	0,02	0,18	0,08	0,11	0,57	0,38
Dont filles	0,44	0,48	0,48	0,47	0,46	0,47
Dont privé	0,28	0,43	0,33	0,23	0,62	0,49

Source : INSTAT

On n'a pas pu avoir de données concernant la parité des lieux de résidence pour les enseignements technique et professionnel et l'enseignement supérieur puisqu'ils sont implantés dans des grandes villes seulement.

1- 3- Les disparités provinciales en matière de scolarisation

1-3-1 Enseignement primaire et secondaire

Dans les six provinces (Faritany) de Madagascar, on observe de grandes disparités régionales dans la scolarisation.

Comme le montre le tableau 3 (Instat, 2000), les taux de scolarisation aux niveaux primaire et du secondaire sont plus élevés dans la province d'Antananarivo. Cette province a la plus grande densité en habitant et la plus aisée

Toliary et Fianarantsoa représentent moins de la moitié des taux enregistrés dans la province d'Antananarivo en taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire.

Ces différences correspondent à la différence qui marque les revenus et l'incidence de la pauvreté, comme, Antananarivo est la province la plus aisée et Fianarantsoa et Toliara sont les provinces les plus pauvres du pays.(INSTAT, 2000)

Les calculs de la Banque Mondiale (1996) aient montré que Fianarantsoa et Toliary (en 1994) ont bénéficié des dépenses publiques par élève les plus élevés tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire. Ceci reflète la faible densité de la population et les faibles revenus de ces régions comme le font remarquer ces auteurs (Banque Mondiale 1996); ces deux aspects tendent en fait à réduire les taux de scolarisation par école et par enseignant, et donc à augmenter le coût par élève scolarisé.

En effet, les dépenses publiques apparemment élevées par élève ne signifient pas que les dépenses dans ces deux provinces soient "trop élevées " par rapport aux autres provinces; au contraire, les taux de scolarisation par rapport à la moyenne sont faibles et qu'il a une nécessité à consentir un effort accru pour augmenter la scolarisation dans les provinces (INSTAT, 2000)

Tableau 7 : Taux bruts nets de scolarisation par province

		ANTANAN ARIVO	FIANARAN TSOA	TOAMASI NA	MAHAJA NGA	TOLIA RY	ANSIRA NANA
Primaire							
Taux d'inscription	brut	0,91	0,65	0,80	0,69	0,47	1,02
		0,63	0,40	0,54	0,49	0,32	0,65
Taux d'inscription							
	nets						
		0,26	0,12	0,12	,0,17	0,09	0,26
Secondaire		0,20	0,09	0,10	,012	0,08	0,19
Taux d'inscription	brut						
Taux d'inscription	nets						

Source : INSTAT

1-3-2 – Enseignement technique et professionnel

D'après les enquêtes du bureau international de l'éducation (Bureau International de l'Education, 2001), l'accès à l'enseignement technique et professionnel a une grande disparité d'une région à l'autre. Les LTP de la province d'Antanarivo recevaient 12 % des élèves titulaires du BEPC. La province de Fianarantsoa a eu le plus d'effectifs avec 19 % des titulaires de BEPC. Celui de Toamasina 16 %.

L'accès à l'enseignement technique et professionnel est très différent d'une région à une autre. Les LTP des provinces de Toliara et de Toamasina accueillent en 1ère année 30 et 23% respectivement des titulaires du BEPC. On constate une augmentation des effectifs des élèves qui s'oriente dans ce domaine.

Par contre, dans la province d'Antananarivo à peine 9% des élèves qui terminent le premier cycle de l'enseignement général s'oriente à l'issue de celle-ci vers l'enseignement technique du secteur public, mais ils sont de moins en moins à choisir cette voie. Et selon le Bureau international de l'éducation, (Bureau international de l'éducation, 2001), plusieurs facteurs peuvent expliquer cette disparité : effets de revenus des ménages par province et les effets d'offre de formation.

Tableau 8 : L'accès à l'enseignement professionnel par province

Provinces	CFP		LTP					
	1991-92	1998-99	1991-1992			1998-99		
	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves	Nouveaux entrants	Nombre d'élèves	Nouveaux entrants	Nombre d'élèves	Taux d'accès	effectifs
Antananarivo	363	764	12,6	891	3380	8,5	762	3313
Antsiranana	154	175	9,8	320	..	18,9	230	669
Fianarantsoa	94	189	18,6	163	653	18,9	435	1239
Mahajanga	23	51	10,5	304	522	15,3	210	791
Toamasina	106	293	16,8	283	753	23,2	476	1459
Toliara	24	202			1079	29,6	437	1006

Source : Mineseb, Mettp

Comme dans la plupart des pays en développement, le taux de participation des filles à l'enseignement technique et professionnel est très inférieur à celui des garçons : 6 % seulement des jeunes filles qui poursuivent des études secondaires de second cycle sont inscrites dans des formations techniques, alors que cette proportion est de 13 % pour les garçons. La nouvelle tendance peut attester une faible discrimination des femmes sur le marché du travail, elle peut aussi indiquer que de plus grandes opportunités d'emploi leurs sont offertes, en raison notamment du manque de main d'œuvre qualifiée dans certains métiers traditionnellement réservés aux hommes.

1-3-3- Enseignement supérieur

Dans l'enseignement supérieur, on observe une grande disparité au niveau des universités. Ainsi Antananarivo détenait 67 % des étudiants de Madagascar avec 7 établissements à sa disposition, contre 4 % des étudiants et 5 % respectivement dans les provinces d' Antsiranana et Toliara pour 4 établissements chacun.

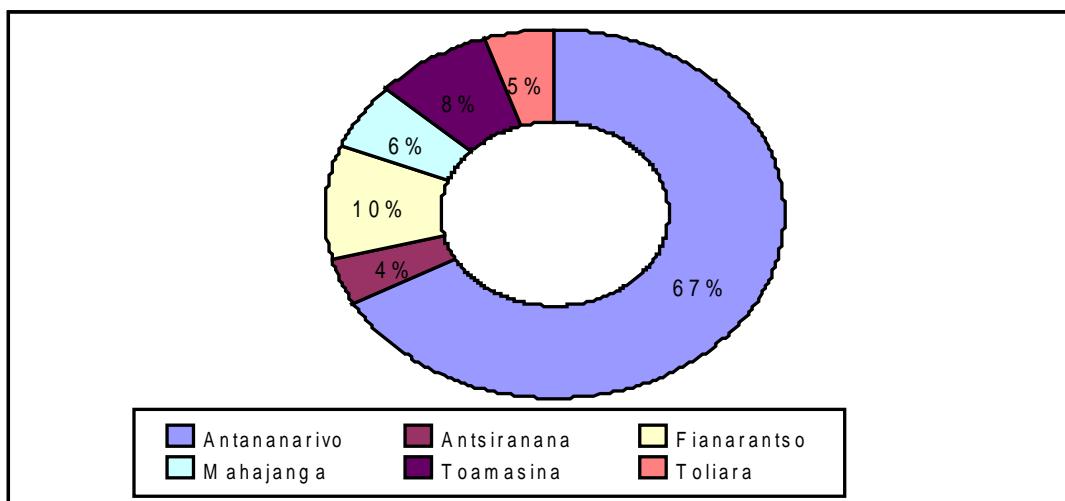
Tableau 9: Disparité réelle au niveau de la taille des Universités

Université	Nombre d'étudiants	En %	Nombre d'établissements
Antananarivo	14,388	67%	07
Antsiranana	811	4%	04
Fianarantso	2.049	10%	04
Mahajanga	1.319	6%	03
Toamasina	1706	8%	02
Toliara	1090	5%	04
TOTAL	21363	100%	24

Source : Bureau international de l'éducation STAT/ DEP

Graphique 2 :Disparité du nombre d'étudiants au niveau des universités

Source : Bureau internationale de l'éducation, 2001



1-4- L'alphabétisation des adultes.

En 1997, la population malgache était estimée à 14 357 261 habitants, et le taux d'accroissement de 3% est plutôt élevé. Environ 44% de cette population ont moins de 15 ans.

Comme on a mentionné dans la méthodologie, l'analyse portera surtout sur le groupe d'âge 15 ans et plus, et aussi celui de 15 à 24 ans.

A Madagascar, pour la population âgée de 15 ans et plus, plus d'un individus sur deux est analphabète, dont 49 % chez les hommes et 59 % des femmes. - il y a un écart important si on considère la proportion d'analphabètes, par milieu de résidence et par sexe. En effet, le pourcentage d'analphabètes est élevé chez les femmes que chez les hommes. Il est deux fois plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain

Pour la population âgée de 15 à 24 ans, plus de 4 individus sur 10 sont analphabètes dont 47 % chez les hommes et 48 % chez les femmes. Ce pourcentage n'a pas trop varié entre 1993 et 1998. Le pourcentage d'analphabète est deux fois plus important en milieu rural. (Instat , 1998)

Tableau n 10 : Taux estimatif de l'alphabétisme des adultes par groupe d'âge, sexe et province

Provinces	Taux d'alphabétisme 15 ans et plus			Taux d'alphabétisme 15 à 24 ans			Indice de parité	
	MF	M	F	MF	M	F	(1)	(2)
Antananarivo	67,8	70,0	65,5	70,6	52,1	51,2	0,9	1
Fianarantsoa	39,2	42,9	35,7	41,0	73,9	73,9	0,8	1
Toamasina	48,2	52,2	44,3	54,7	45,2	43,6	0,8	0,9
Mahajanga	35,8	40,6	31,1	42,1			0,8	
Antsiranana	48,2	52,6	43,9	57,3			0,8	
Toliara	23,0	25,2	20,8	26,6			0,8	
Madagascar	47,2	50,7	43,9	51,6			0,9	
Zone urbaine	69,6	72,4	67,1	73,9			0,9	
Zone rurale	39,9	43,8	36,1	44,4			0,8	

Source : Bureau National de Recensement/INSTAT Antananarivo Madagascar

Le taux estimatif de l'alphabétisme des adultes suivant par groupe d'âge, par sexe et par province en 1998, nous montre qu'en général le taux d'alphabétisme des adultes malgaches tend à diminuer. Par contre le problème de disparité selon les zones et les sexes est toujours aigu.

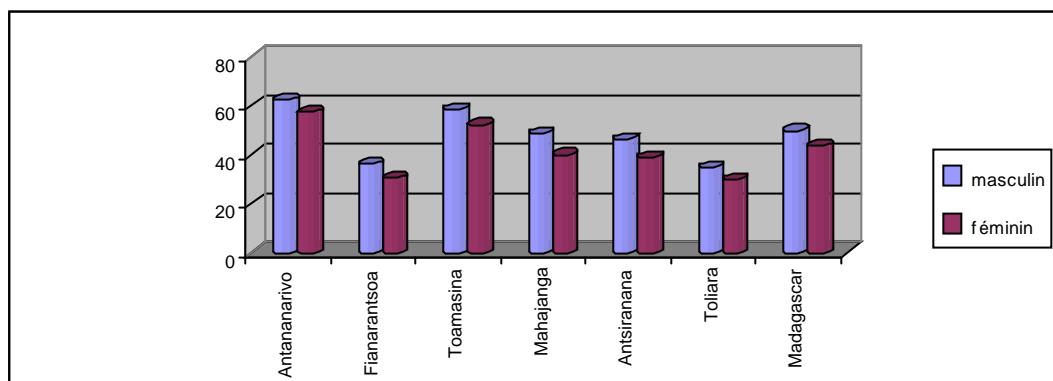
Tableau 11:Taux estimatif de l'alphabétisme des adultes par groupe d'âge, sexe et province en 1998

Provinces	Taux d'alphabétisme 15 ans et plus			Taux d'alphabétisme 15 à 24 ans			Indice de parité	
	MF	M	F	MF	M	F	(1)	(2)
Antananarivo	59,8	62,3	57,4	70,8	73,9	68,1	0,9	0,9
Fianarantsoa	33,5	36,3	30,4	39,4	41,9	37,2	0,9	0,8
Toamasina	55,3	58,6	52,2	51,9	54,4	49,7	0,9	0,9
Mahajanga	44,4	48,9	40	39	42,1	36,2	0,8	0,9
Antsiranana	42,4	46,2	38,8	54,3	56,4	52,5	0,8	0,9
Toliara	32,4	34,8	30	24,8	25,3	24,4	0,9	1
Madagascar	46,6	49,8	43,6	49,7	50,2	47,5	0,9	0,9
Zone urbaine	69,5	72,4	66,9	74,0	74,0	74,0	0,9	1
Zone rurale	39,8	43,8	35,9	44,6	45,4	43,7	0,8	0,9

Source : Bureau National de Recensement/INSTAT Antananarivo Madagascar

1-4-1- Disparité selon le sexe

Graphique 3 : Taux d'alphabétisme par sexe (15 ans et plus)

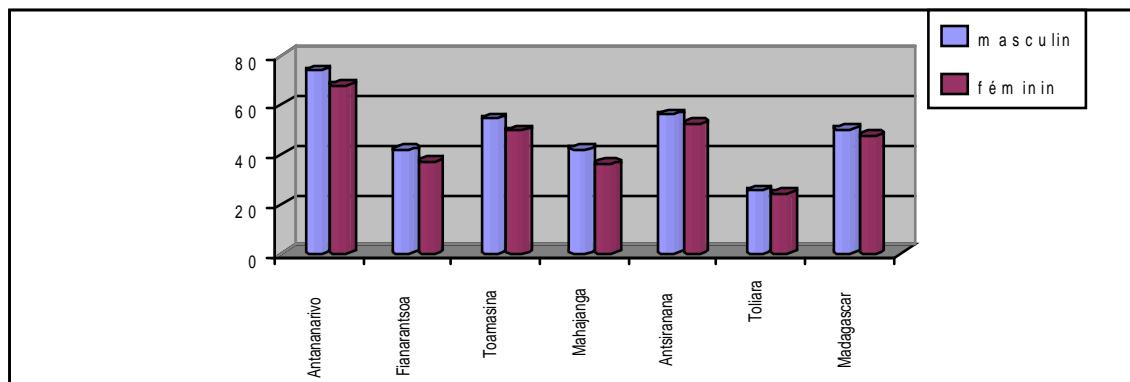


Source : Bureau National de Recensement/INSTAT

❖ Taux d’alphabétisme par sexe pour le groupe d’âge de 15 et plus

D’après le graphique ci-dessus, l’analphabetisme touche davantage les femmes que les hommes. Les données des tableaux ci-dessus confirment cette remarque. Le taux d’alphabétisme des hommes est relativement élevé par rapport à celui des femmes. Près de 56 % des femmes sont analphabètes en 1993 contre 49,3% des hommes. Dans l’ensemble, les taux d’alphabétisme de 1998 n’atteignent pas leur niveau de 1993 et la diminution est plus accentuée chez les hommes que chez les femmes.

Graphique 4 : Taux d’alphabétisme par sexe (15 ans à 24 ans)



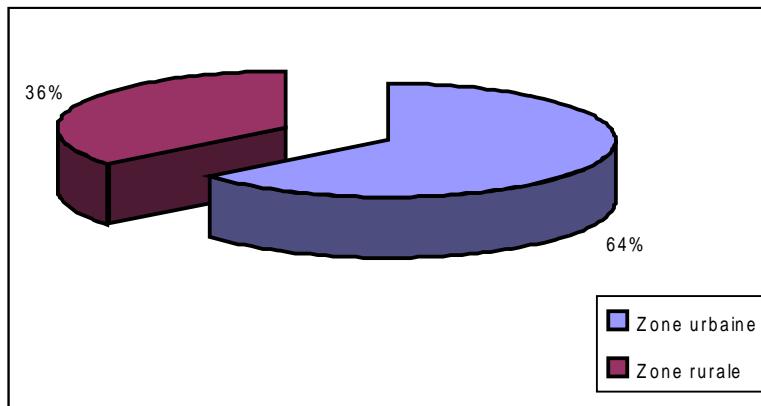
Source : Bureau National de Recensement/INSTAT

❖ Taux d’alphabétisme par sexe pour le groupe d’âge de 15 à 24 ans

En 1993, l’écart des taux n’est pas trop accentué entre les deux sexes, même si les hommes sont plus scolarisés que les femmes. Mais au lieu d’augmenter, les taux d’alphabétisme diminuent en 1998, toujours au détriment des femmes. Autrement dit, près de 52,5 % des femmes sont restées analphabètes contre 49,8 % des hommes.

1-4-2- Disparité entre les zones

Graphique 5 : Taux d'alphabétisme par zone (15 ans et plus)

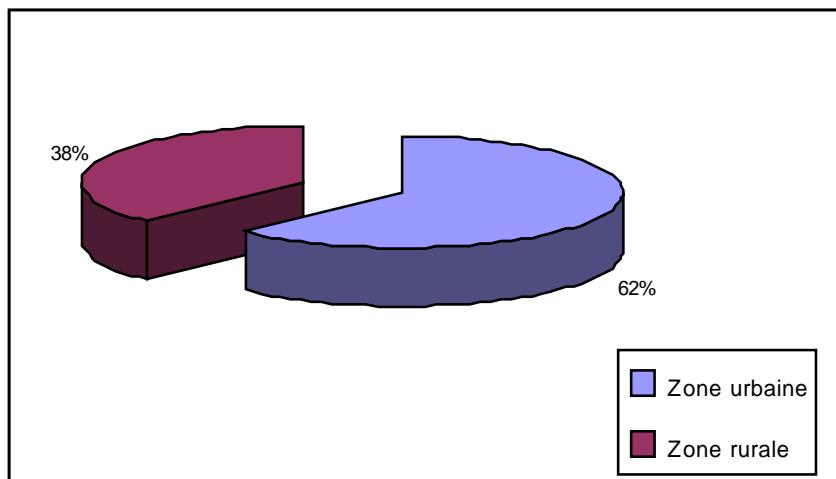


Source : Bureau National de Recensement/INSTAT

❖ Taux d'alphabétisme par zone pour le groupe d'âge de 15 et plus

Dans l'ensemble, le taux d'alphabétisme est beaucoup plus élevé en zone urbaine qu'en zone rurale au cours de la période considérée. Les taux restent presque stationnaires pour les deux zones (rurale et urbain).mais l'écart n'est pas très sensible.

Graphique 6 : Taux d'alphabétisme par zone (15 à 24 ans)



Source : Bureau National de Recensement/INSTAT

❖ Taux d’alphabétisme par zone pour le groupe d’âge de 15 à 24 ans

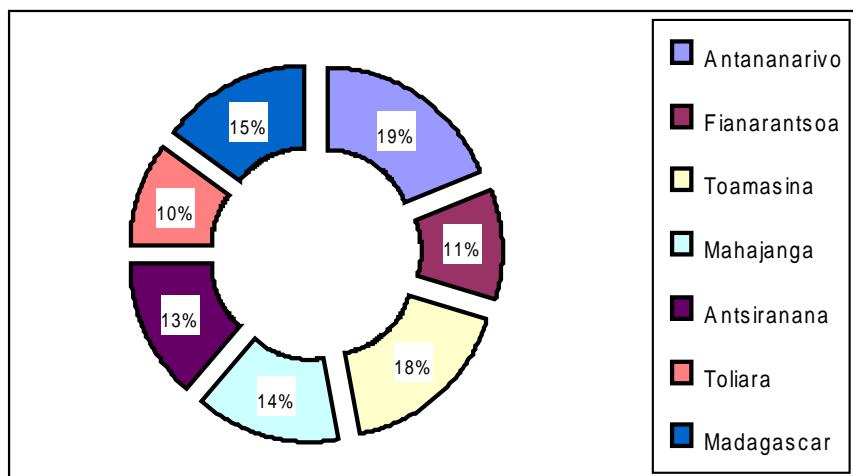
Pour le groupe d’âge de 15 à 24 ans, il y a eu une amélioration des taux d’alphabétisme en 1998 pour les deux milieux (urbain et rural). Mais les écarts sont encore considérables entre les deux zones. Les femmes restent toujours désavantagées devant l’alphabétisme.

1-4-3- Disparité entre les provinces

❖ Taux d’alphabétisme par province pour le groupe d’âge de 15 et plus

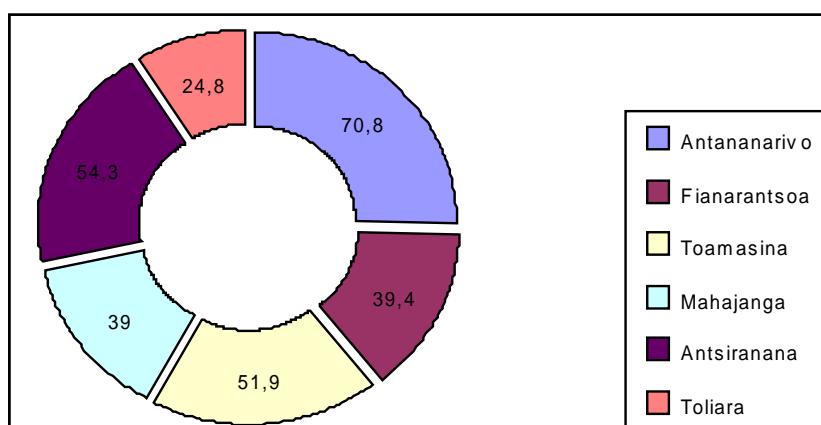
Les taux sont disparates entre les Provinces. En 1993, ils vont de 23 % à 67,8 % et en 1998 de 32,4 % à 59,8 %. Toliara et Fianarantsoa sont parmi les Provinces qui ont peu d’alphabètes face à Antananarivo, Toamasina, Antsiranana et Mahajanga.

Graphique 7 : Taux d’alphabétisme par Provinces (15 ans et plus)



Source : Bureau National de Recensement/INSTAT

Graphique 8 : Taux d’alphabétisme par Provinces (15 à 24 ans)



Source : Bureau National de Recensement/INSTAT

❖ Taux d’alphabétisme par province pour le groupe d’âge de 15 à 24 ans

Sur le taux d’alphabétisme par province, les trois Provinces où la population est plus alphabétisée sont Antananarivo, Toamasina et Antsiranana. Les autres Provinces ont des taux d’alphabétisme beaucoup plus faibles comme Toliara, Fianarantsoa et Mahajanga.

❖ Pourcentages de la population sachant lire et écrire

• Groupe d’âge de 15 ans et plus

Le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus capable de lire et écrire est de 46,6 % au niveau national et pour les deux sexes confondus, (49,8 % pour les hommes contre 43,6 % pour les femmes).

Le taux d’alphabétisme de l’adulte accuse une disparité à la fois selon les sexes et les provinces. Le pourcentage de femmes âgées de 15 ans et plus capables de lire et écrire est inférieur à celui du sexe masculin pour les 6 provinces . La province de Mahajanga qui a une forte communauté musulmane présente le taux de parité le plus faible (0,8), ce qui veut dire que les femmes se trouvent très loin derrière. (INSTAT, 2001)

• Groupe d’âge de 15 à 24 ans

Le taux d’alphabétisme des adultes âgés de 15 à 24 ans atteint 49,7% au niveau national en 1997. Les hommes sont beaucoup plus lettrés (52,2%) que les femmes (47,5%)

Pour les adultes productifs du groupe d’âge de 15 à 24 ans, les taux d’alphabétisme varient à la fois selon les sexes et les provinces. Ils sont assez élevés à Antananarivo et dans les deux principaux ports du pays - Antsiranana et Toamasina - La plupart de la population semi-nomade de la partie Sud de l’Ile est illettrée. (INSTAT, 2001)

Tableau 12 : Distribution de la population malgache en 1997 par zone, par sexe et par province

FARITANY (PROVINCE)	URBAINE		RURALE		TOTAL	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Antananarivo	468 779	467 375	1 549 791	1 545 158	2 018 570	2 012 533
Antsiranana	32 336	33 165	490 560	503 139	522 896	536 304
Fianarantsoa	58 369	59 621	1 303 978	1 331 961	1 362 347	1 391 582
Mahajanga	59 729	59 848	703 678	705 092	763 407	764 940
Toamasina	77 261	77 572	1 041 143	1 045 323	1 118 404	1 122 895
Toliara	44 909	46 203	940 002	967 082	984 911	1 013 285
MADAGASCAR	741 384	743 785	6 029 155	6 097 758	6 770 539	6 841 543

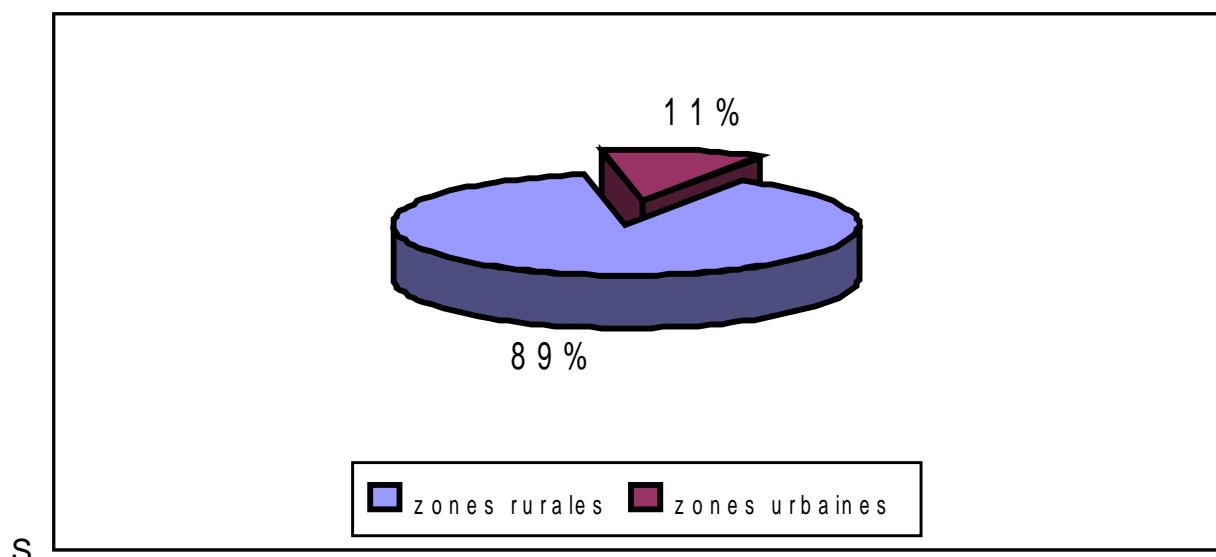
Source : Institut National de la Statistique (recensement 1993)

Si on regarde la proportion de la population malgache, environ 89% cette population habitent les zones rurales.

Presque 50% de cette population habitent les hautes terres d'Antananarivo (29,61%) et Fianarantsoa (20,23%). 9% seulement se trouvent dans la province d'Antsiranana (au Nord.)

Ainsi, la Politique Nationale de Population élaborée par le gouvernement préconise d'augmenter le taux d'alphabétisme de la population jusqu'à plus de 50% vers l'an 2000, et cela indépendamment des sexes, zones et provinces.

Graphique 9 : Distribution de la population par zone



II - Les ressources humaines

2-1 – Dans l'enseignement primaire et secondaire général

L'enseignement primaire public et privé utilise 44297 personnels enseignants (en classe et non classe) en 1997-1998 sur un total de 68078 personnels œuvrant au sein des établissements primaires et secondaires

En 1997-1998, 68078 personnels enseignants (en classe et non classe) sont utilisés dans les établissements primaires et secondaires dont 45265 du secteur public et 22813 du secteur privé. A lui seul, le niveau utilise 65 % de ce personnel.

86 % le personnel enseignant dans le secteur public et privé confondus sont des enseignants en classe, le reste n'enseigne pas en classe.

Pour les deux dernières années, on note une très légère augmentation du nombre de personnes en classe dans le niveau I public (augmentation nette de 127 enseignants) et un accroissement des effectifs du personnel en classe résulte notamment de l'augmentation enregistrée dans le privé (*nstat, 2000*)

❖ *Recrutement de personnel enseignant et reconversion*

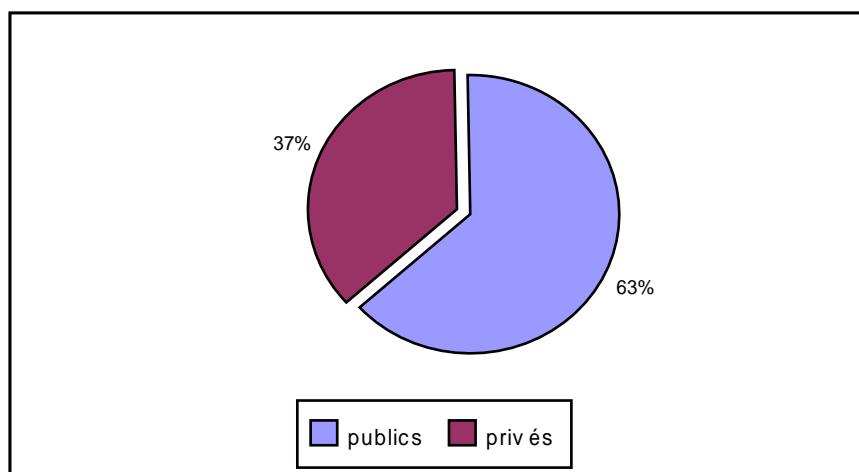
Un recrutement de 1000 postes a été d'abord effectué en 1998 (900 enseignants pour le niveau I et 100 pour le niveau II et III), à cela se sont ajoutés 1000 nouveaux enseignants du niveau I au compte de l'année 2000 et pour l'année 2001, on a de nouveau recruté 3500 enseignants pour le niveau I, 350 pour le niveau II et 150 pour le niveau III.

Par ailleurs, 73 Inspecteurs d'Enseignement Primaire et 233 Conseillers Pédagogiques du primaire ont été formés depuis 1995. (Bureau International d'éducation, 2001)

2 -2 – Dans l'enseignement supérieur

Les universités publiques disposent d'une proportion élevée d'enseignements permanents de rang magistral³ pour les universités, cette proportion est de 60,7 % contre 36 % pour celle du privé et 29 % des 911 enseignants des Universités sont des femmes.

Graphique 10 : Proportion des enseignants de rang magistral dans les Universités

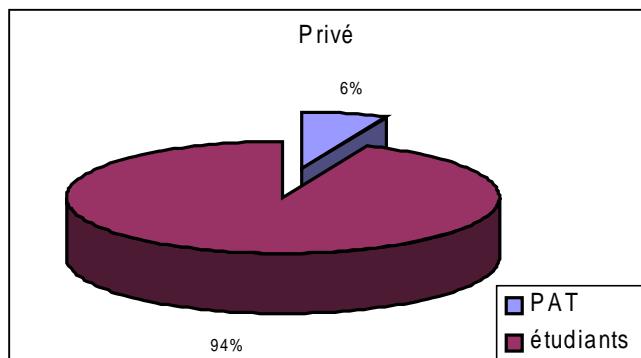


Source : INSTAT, 2000

Pour ce qui concerne le personnel administratif et technique (P A T) de l'enseignement supérieur, on note un effectif assez pléthorique pour les institutions publiques, universités et Instituts supérieurs de technologies, car le ratio est de un (1) PAT pour six (6) étudiants contre un (1) PAT pour quinze (15) étudiants dans le privé. (Instat, 2000)

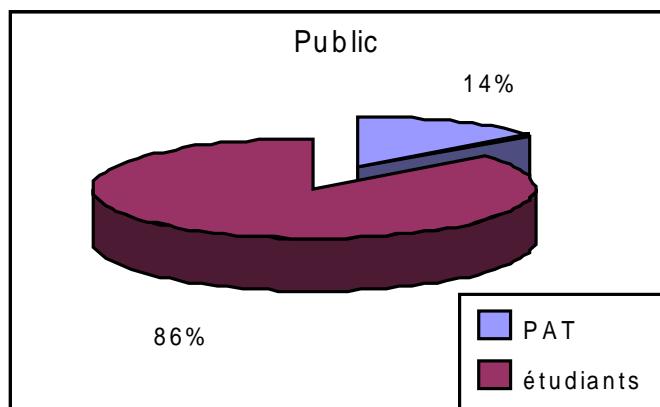
³ Cette classification basée sur les diplômes académiques

Graphique 11 : Ratio PAT / étudiants dans les établissements privés



Source: INSTAT 2000

Graphique 12 : Ratio PAT /étudiants dans les établissements publics



Source : Instat, 2000

III- Financement de l'éducation

3-1- Allocation

Les dépenses d'éducation comportent plusieurs parties y compris la partie privée qui est difficile à saisir. L'analyse portera ici sur les seules dépenses du MINESEB. Les autres dépenses de l'Etat telles que les crédits alloués par les autres ministères (Ministère de l'Intérieur par l'intermédiaire des communes, Ministère de la population pour l'éducation non formelle, le Ministère du Budget par l'intermédiaire des communes, etc...) ne sont pas prises en compte faute de

données disponibles. Il en est de même pour les dépenses des différents organismes gouvernementaux ou non.

Au début des années 90, nombreuses étaient les écoles primaires publiques fermées sinon délabrées faute d'entretien adéquat, par conséquent on assistait à une augmentation du taux des enfants non scolarisés. Par ailleurs, les effectifs des élèves ne cessaient de diminuer à cause de l'importance du phénomène de déperdition dû à un encadrement subissant à la fois de l'effet de la pauvreté et d'une certaine lacune en matière de soutien et suivi pédagogiques (Bureau International de l" éducation, 2001)

En terme courant, le budget de l'Education Primaire est en augmentation sensible. Toutefois, en terme constant, ce budget est en baisse depuis 1991. Les calculs en terme constant au prix de 1993 montrent que le pourcentage du budget de l'éducation (enseignement primaire et secondaire + enseignement supérieur) par rapport au Produit Intérieur Brut passe de 2,30 % en 1991 à 1,4 % en 1997. Au cours de la même période, la variation du PIB est passé de 1,20 % à 3 %. De la même façon, le pourcentage du budget du primaire par rapport au budget de l'éducation diminue de 1991 à 1993 en passant de 31,49 % à 27,57 %, puis connaît un pic à 49,74 % en 1994 pour redescendre ensuite à 30,49 % en 1997.

En 1998, l'Etat a alloué plus de 400 milliards de Fmg au secteur de l'éducation pour son budget de fonctionnement. Cette allocation représente 1,7 % du PIB. En franc courant, le budget alloué au secteur éducation (MINESEB : MENRES actuellement, MINESUP, METFP) accuse une augmentation. En 5 ans, sa proportion par rapport au budget de l'Etat a gagné 5,2 points passant de 5,5 % à 10,7 %.

L'ensemble primaire et secondaire général bénéficiant plus de ¾ du budget alloué à l'éducation voit cette part augmenter au cours des 5 dernières années. Au sein de ce Ministère, la proportion du budget alloué à l'enseignement primaire a diminué dans l'enseignement malgré une hausse en fin de période sans toutefois atteindre le niveau de 1994.

La part du budget d'investissement par rapport au budget total, tous Ministères confondus, a faiblement augmenté passant de 21,2 % en 1997 à 21,4 % en 1998. La part du Ministère de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base représente 65,6 % en 1998. (INSTAT, 1999)

En l'an 2000, le budget total alloué à l'Enseignement Supérieur s'élevait à 15.472.175 \$, dont 13.775.750 \$ affecté au fonctionnement (Loi de Finances) et le reste pour le Programme d'Investissement Public (PIP).

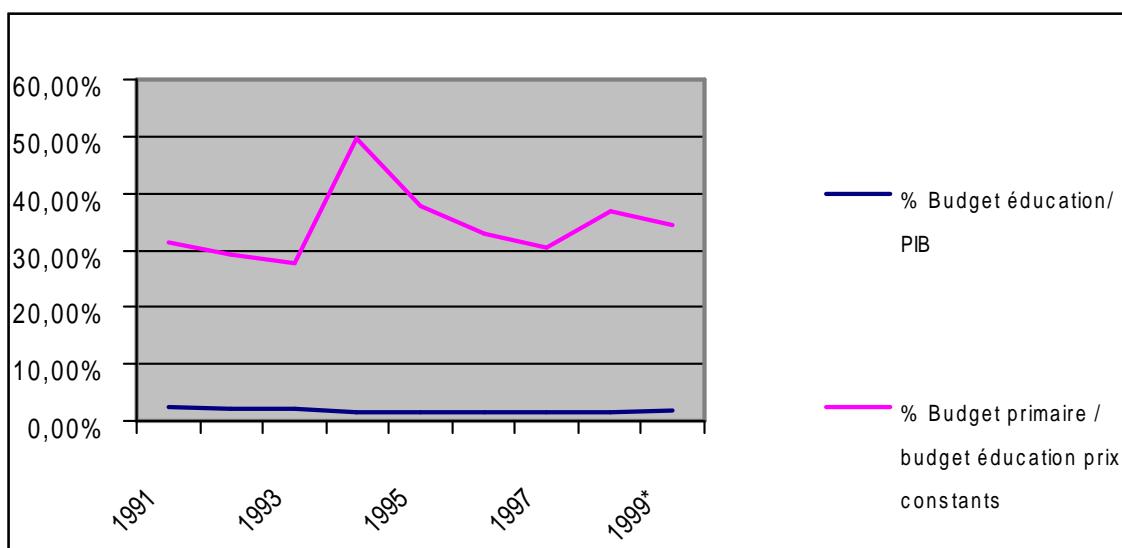
Il est envisagé d'augmenter les recettes propres des universités pour leur fonctionnement (augmentation progressive de la participation des bénéficiaires de formation et de la prestation de service).

Tableau 13 : Evolution du pourcentage du budget éducation par rapport au PIB et du pourcentage du budget du primaire par rapport au budget éducation de 1991 à 1997.

Libellé	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999*
% Budget éducation/ PIB	2,30	2,20	2,10	1,50	1,50	1,50	1,40	1,40	1,90
Variation du PIB prix constants		1,20%	2,10%		1,80%	2,00%	3,00%		
% Budget primaire / budget éducation prix constants	31,49	29,34	27,57	49,74	37,76	32,99	30,49	36,86	34,52

Source : Unesco (* Loi de Finances)

Graphique 13: Evolution du pourcentage du budget éducation par rapport au PIB et du pourcentage du budget du primaire par rapport au budget éducation de 1991 à 1999



Source : Unesco (PNAE II).

La part de l'Education par rapport au PIB est en constante baisse depuis 1991 et est restée inférieure à 2,5 %. Aux fins de comparaisons internationales, pour les pays de l'OCDE, cette proportion a varié de 3,8 % à 6,4 %. Ceci montre la faiblesse de l'effort consenti par la nation à l'éducation.

Les dépenses publiques ordinaires d'éducation par élève sont en général de 5,7 % du PIB par habitant. Cette proportion est en hausse depuis 1997, après une baisse de 1994 à 1996.

3-2- Analyse des ressources disponibles

Les efforts d'analyse des ressources disponibles devraient inclure toutes les ressources parvenant aux communes, y compris du gouvernement central, des prestataires intermédiaires de services, et des sources extérieures et locales. A Madagascar quatre sources de financement local ont été examinées: les budgets des communes, les transferts du gouvernement central et des services déconcentrés de l'Etat, les contributions apportées par les bénéficiaires et les groupes de la communauté, et les projets, investissements, et autres contributions apportées par les bailleurs et les ONG. *"Dans l'ensemble, les ressources disponibles sont modestes".* (Banque Mondiale 1994.)

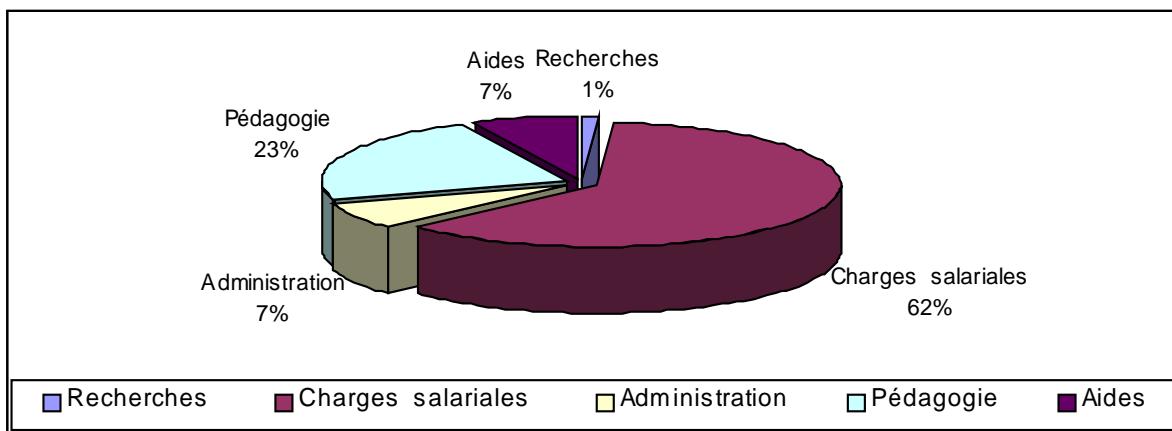
A Madagascar, le travail a porté sur l'enseignement primaire et secondaire entre 1990 et 1993. Pour l'année 1992, l'étude a permis d'évaluer les dépenses d'éducation dans chacune des huit régions du pays. " La dépense pour l'enseignement primaire et secondaire représente 196 milliards de francs malgaches en 1993, dont 51,8 % à la charge de l'Etat, 27,2 % des parents. Les partenaires extérieurs ont contribué pour 4,1 % sous forme de prêts et 7 % sous forme de subventions. Les coûts propres aux établissements publics et privés des différents niveaux ont également été évalués dans le cadre de cette étude. (Findings, 2004.)

En 2000, la moyenne des locales de parents d'élèves. Les Communautés ont également fourni la deuxième plus grande part des financements d'investissement pour l'éducation où des fonds d'investissement spéciaux administrés par les délégués des assemblées de district fournissent des contributions significatives. Bien que toutes ces contributions des communautés tendent à être modestes en termes absolus, elles représentent habituellement une source de financement

*** Finances et Budget de l'Enseignement Supérieur**

Si l'on se réfère aux problèmes comme les aides aux étudiants, les charges salariales, la réhabilitation des infrastructures (cf. schéma de la ventilation des programmes), ainsi qu'aux nouveaux objectifs dictés par la mondialisation et la recherche de la normalisation, l'augmentation du budget de fonctionnement sur la période considérée s'avère nécessaire. (Bureau International d'éducation, 2001)

Graphique 14 : Ventilation des dépenses par programme constatées jusqu'ici, les aides regroupent les œuvres sociales à l'exclusion des bourses d'études.



Source : Bureau international de l'éducation, 2001

3-3-Calcul du déficit de financement

Les taux d'accès aux infrastructures sont particulièrement faibles dans l'éducation. Même une évaluation, basée sur les exigences minimales d'infrastructure et prenant en compte uniquement les enfants déjà à l'école, indique des besoins importants d'investissement pour la réhabilitation et la construction dans ce secteur (US\$ 15,0 par habitant; tableau 1).

Tableau 14: Types et sources de financement pour les services de bases dans les communes de Madagascar ,2000 (en dollars des Etats –Unis par habitant)

Secteur	Type de financement	Ministère de tutelle	Projets financés par les bailleurs	Commité de districts	Collectivités locales
Education	Dépenses récurrentes	1.31(1.6 pour les salaires)	0.00	0.00	0
	Dépenses d'investissement	0,05	0,68	0,13	0

Source : Banque Mondiale (Estimation faite par le personnel de la banque mondiale sur la base de l'étude financement des communes.)

Le financement disponible n'est généralement pas à la hauteur des besoins. Environ 85–95 pour cent des besoins locaux en matière de santé et d'éducation restent non satisfaits — particulièrement dans l'éducation où on estime le déficit de financement à US\$ 16,2 par habitant.

L'importance des différentes sources de financement varie de manière significative selon qu'il s'agit de dépenses d'investissement ou récurrentes, et selon qu'il s'agit de sources de financement du gouvernement central et des services déconcentrés de l'Etat ou de sources locales (tableau 1). Dans tous les trois secteurs, les investissements par les bailleurs constituaient la source la plus importante des financements d'investissement. La catégorie de ressources la plus importante suivante était les dépenses récurrentes financées par les ministères de tutelle, qui étaient de US\$ 1,31 par habitant pour l'éducation

Comme le montre le tableau, les contributions provenant des groupes de la communauté étaient aussi plus élevées que prévues. Les communautés ont souvent contribué aux dépenses de salaire — dans l'éducation, où beaucoup d'enseignants sont directement employés par les associations

On peut dire que Madagascar a fait des efforts sur l'accès des enfants aux études, quant à la qualité de l'éducation, elle n'est pas encore atteinte, en se référant aux indices proposés. On remarque tout d'abord l'insuffisance de ressources financières au niveau de chaque ministère de l'éducation à Madagascar, et par conséquent le recrutement des enseignants.

La disparité au niveau des sexes a presque disparu dans la fréquentation des écoles que ce soit dans le primaire, le secondaire, l'enseignement professionnel et technique et les Universités.

On remarque par contre une très forte densité d'individus analphabètes dans le milieu rural par rapport au milieu urbain. De même que la disparité entre provinces est considérable en matière d'éducation surtout au niveau de l'enseignement primaire. Au niveau de l'enseignement supérieur, on remarque un grand déséquilibre du nombre d'étudiants dans les six Universités des six provinces. Ainsi Antanananarivo détient plus que moitié de l'ensemble des étudiants des 5 autres universités restantes.

Malgré les efforts effectués sur la réalisation des objectifs fixés dans le DSRP et les programmes nationaux pour l'amélioration de l'éducation (PNAE) pour l'accès scolaire dans l'ensemble du pays, beaucoup d'élèves quittent l'école sans arriver jusqu'au bout de leurs études primaires.

L'un des thèmes les plus urgents des planificateurs de l'éducation est "d'améliorer le pouvoir de rétention" des écoles, ainsi on l'a concrétisé par la fourniture des matériels scolaires pour les élèves les incitants à finir leurs études surtout primaire en dépit de l'insuffisance de revenus des parents.

Pour le besoin de développement, les indices de ressources humaines qui peuvent aider à bénéficier les objectifs de l'ensemble du point de vue à la fois quantitatif et qualitatif comme l'effectif du personnel hautement qualifié (nombre d'enseignants dans les universités, ...) se trouve insuffisant. Des efforts ont été déployés au niveau des universités dans les incitations des étudiants à différentes formations diplômantes et des formations doctorales.

Si les évaluations sont correctement réalisées, elles permettent à des individus ou des collectivités de surveiller la qualité des établissements et du système éducatif.

En publant les informations sur la qualité des écoles et de programmes spécifiques, les décideurs permettent sans doute aux élèves et aux parents de mieux choisir parmi les formules proposées et d'exiger un enseignement de meilleure qualité.

Pour les décideurs soucieux de vérifier quels programmes présentent un bon rapport coût – efficacité, il devient évident que les évaluations sur des échantillons aléatoires (utilisées depuis longtemps dans le domaine médical) apportent un éclairage très appréciable. Ainsi, l'étude faite par Michaël Kremer (Kremer, 2004) au Kenya et en Inde montrent que les traitements médicaux simples et peu onéreux permettent parfois des remontés spectaculaires dans la fréquentation scolaire (Finance et développement, 2005)

Selon le FMI, cinq changements sont nécessaires pour réaliser l'accès à l'éducation primaire et secondaire d'ici le milieu du siècle.

- Instaurer des débats à l'échelle nationale, régionale et internationale sur les objectifs de l'ensemble primaire et secondaire;
- Accroître l'efficacité et l'efficience économique de l'éducation (...) par le biais de l'enseignement traditionnel ou par d'autres moyens, (...)
- Offrir un cycle secondaire complet et de qualité ;
- Reconnaître la diversité et la spécificité des systèmes éducatifs nationaux et adapter l'aide et les évaluations au contexte local;
- Attribuer plus de moyens financiers à l'éducation, lui reconnaître une plus grande priorité (...)(Finances et développement, 2005)

CONCLUSION

Madagascar a fait des progrès en matière d'éducation en particulier, on a observé une augmentation du nombre d'enfants scolarisés dans le niveau primaire et secondaire sans distinction de sexe. Par contre l'orientation des élèves titulaires du BEPC vers les Ecoles techniques et Professionnelles s'avère très faible.

Au niveau des Universités, la disparité entre l'accès des filles et les garçons aux études n'a pas de différence considérable, pourtant on observe dans les établissements scolaires d'Antananarivo, une grande densité par rapport aux autres Universités de l'île.

Comme Madagascar est un pays à population en majorité rurale, la disparité par lieu de résidence (rural et urbain) est considérable en matière de scolarisation. Une des causes de cette disparité se tient dans le problème de pauvreté et une autre cause, le problème organisationnel

Sur l'alphabétisation des adultes, on observe une disparité au niveau des sexes; les hommes de 15 ans et plus ont accès à l'éducation plus que les femmes. De même que l'importance de l'analphabétisme est deux fois plus grande dans le milieu rural que le milieu urbain.

Sur les ressources humaines, dans tous les niveaux d'éducation existant à Madagascar, il y a une insuffisance surtout au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et les Universités.

Il faut toujours tenir compte de la densité démographique dans le développement de l'éducation. Force est de constater que l'élévation de scolarisation n'a pas été souvent accompagnée d'une amélioration de la qualité de l'éducation. Avec l'adoption du DSRP, le PNAE I et PNAE II, on s'est efforcer d'avancer sur l'amélioration de la qualité de l'éducation.

La planification de l'éducation ne peut pas se détacher du développement économique lui-même, de plus, le développement de l'éducation s'accompagne toujours de l'amélioration du niveau de vie, autrement dit l'insuffisance alimentaire et sanitaire est comprise dans la planification de l'éducation.

Dans la planification de l'éducation, on doit toujours prendre en compte l'insuffisance de revenu, et les facteurs socio- économique surtout pour la population rurale.

La quantité et la qualité en matière d'éducation requièrent donc la mobilisation des ressources financières de la population locale, du pouvoir public et des bailleurs de fonds internationaux, avec des programmes de planification et d'évaluation.

La part du revenu national consacré à l'éducation est encore très insuffisante pour couvrir les besoins dans les pays en développement comme Madagascar. Ainsi les fonds internationaux investis dans l'éducation occupent une place prépondérante dans le budget de l'enseignement.

Pour parvenir aux objectifs du millénaire de l'éducation de l'analphabétisme jusqu'en 2015, et dans un souci de qualité de l'éducation, Madagascar a mis le point sur l'amélioration du système éducatif, c'est à dire la décentralisation et la déconcentration, l'augmentation des ressources alloués aux quatre secteurs d'éducation en vigueur sur l'île. On a aussi mis l'accent sur la coopération et les partenariats public- privée et autres partenaires étrangers.

BIBLIOGRAPHIE

- ❖ **Banque mondiale**, 2004, " *Des services pour les pauvres* " in Rapport sur le développement dans le monde, Edition : The World Bank 1818 H Street, N.W. Washington.D.C, pp., 16-17
- ❖ **Bureau International d'éducation**, Septembre 2001 : « *Rapport sur le développement de l'éducation* , *Conférence International de l'éducation : République de Madagascar*, Edition BIE
- ❖ **FMI, Juin 2005** : *Cultiver les esprits : L'éducation au service du développement* in Finance et développement, Volume 41, N°2, **Edition** IMF, 700 19th Street, NW. Washington, DC, pp, 5-11
- ❖ **INSTAT**, Mars 1999 « *Statistique sur le système éducatif malgache* »
- ❖ **INSTAT**", Juin 2000 « *Service d'éducation et santé à Madagascar: l'utilisation et les déterminants de la demande* »
- ❖ **Jaques HALLAK, 1990** : " *Investir dans l'avenir : Définir les propriétés de l'éducation dans le monde en développement* », **Edition** L'Harmattan, Paris.
- ❖ **JOHN VAIZEY** , ; 1963 " *Economie de l'éducation* ". Editions ouvrières, Paris
- ❖ **UNESCO**, 1965, " *Les aspects économiques et sociaux de l'éducation* ", **Edition** Place de Fontenoy, Paris
- ❖ **UNESCO**, 2000, « *L'évaluation de l'éducation pour tous à l'an 2000: Rapport des pays : Madagascar* » **Edition** : UNESCO
- ❖ **Ward Heneveld**, 1994, « *La qualité de l'éducation : définir ce qui est important* » in Planning and Monitoring the quality of Primary education in Subsaharan Africa., Edition : Findings 239, Juin 2004

ANNEXES

La structure et la gestion du système éducatif malgache (INSTAT 1999)

-1- Education fondamentale

-1-1- L'école maternelle

Conformément à la loi précitée, l'école maternelle est obligatoire et est réservée en priorité aux enfants âgés d'au moins 3 ans à 5 ans. Sa mise en place est une mission impérative et prioritaire des autorités publiques.

-1-2- L'enseignement primaire

D'une durée de cinq (5) ans, il est sanctionné par le certificat d'études primaires élémentaires (CEPE). Ce niveau d'enseignement est obligatoire selon la loi et l'âge officiel d'admission est de 6 ans. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement secondaire et de l'éducation de base.

La scolarité est gratuite dans les écoles publiques et payantes pour les écoles privées. Les écoles primaires publiques sont implantées au niveau du " Fokontany " ou quartier.

1-2-2 – Enseignement secondaire général

Ce niveau d'enseignement est placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement National et de la recherche scientifique (MENRES)

1-2-2-1- Premier cycle secondaire

D'une durée de 4 ans, il est dispensé dans les collèges publics ou privés. L'admission dans les établissements publics se fait par voie de concours. Ce concours est jumelé avec l'examen de CEPE

La fin des études est sanctionnée par le brevet d'étude du premier cycle (BEPC). Les Collèges d'enseignement général sont implantés dans les communes

1-2-2-2-Second cycle secondaire

Durée 3 ans, l'enseignement secondaire second cycles est dispensé dans les lycées; la fin des études est sanctionnée par le baccalauréat de l'enseignement secondaire.

1-2-3 – La formation technique et professionnelle

Elle est en général assurée par les établissements privées agréées ou non agréées par l'Etat.

La formation est très couverte et elle correspond aux besoins immédiats du marché de travail

1-2-4 – Enseignement supérieur

Tout titulaire de bac ou titre équivalent peut poursuivre des études supérieures. Chaque institution est cependant habilitée à fixer ses conditions pédagogiques et scientifiques d'accès.

1-2-4-1 – Les institution publiques

a – Les Universités

Implantées au niveau de chaque chef lieu de province au nombre de six (6), elles sont composées.

- Des écoles supérieures ou Institutions conduisant à une profession exigeant de hautes compétences. L'accès se fait par voie de concours.

La durée des études est généralement de 5 ans en cycle unique. Certaines écoles, comme l'école nationale d'informatique délivrent cependant des diplômes intermédiaires après deux années d'études.

Des filières de 3 ° cycles sont ouvertes pour certaines écoles comme l'école supérieur polytechnique.

Les institutions supérieures ont des formations de courtes durées. Les diplômes obtenus sont des diplômes de techniciens supérieurs.

- Les institutions supérieures de technologies

Les diplômés sont directement opérationnels sur le marché de l'emploi. Actuellement il existe deux (2) établissements de ce type implantés à Antananarivo et à Antsiranana.

b- Le centre National de télé-enseignement de Madagascar (CNTMAD)

Le siège central est dans la Capitale mais il dispose de 20 centres régionaux éparpillés dans toute l'île. Les études sont payantes

1-2-4-2- Les établissements privés homologuées ou non homologués

Les établissements homologués sont des établissements qui ont reçu une homologation / reconnaissance des formations dispensées du Ministère de l'enseignement supérieur. Les diplômes délivrés restent cependant des diplômes d'établissements

Nom Prénoms : ANDRIAMANEHOARIVONY Philibert Michel
Intitulé du Mémoire : LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION A MADAGASCAR
Nombre de pages : 53
Nombre de tableaux : 14
Nombre de graphique : 14

Résumé

L'analyse du développement de l'éducation à Madagascar depuis 1990, nous a permis de constater d'une part l'importance que revêt l'éducation dans le développement économique et d'autre part, elle nous a fait constater que 21 % des enfants malgaches seulement finissent avec succès leurs études primaires, avec un taux faible de fréquentation des enfants du cycle secondaire. La disparité au niveau provincial et au niveau des lieux de résidence est encore trait du pays Par contre, garçons et filles ont les même chances d'accès aux études dans chaque niveau d'éducation existant à Madagascar.

La mauvaise qualité de l'éducation constatée surtout dans les milieux ruraux résulte de la faiblesse du financement, c'est à dire de l'insuffisance du budget de l'Etat alloué à l'éducation, provoquant ainsi la détérioration des écoles faute d'entretien ainsi que l'insuffisance d'enseignants, la carence en fournitures scolaires et en matériels didactiques. Les communautés ont souvent contribué aux dépenses de salaires dans l'éducation, où beaucoup d'enseignants sont directement employés par des associations.

Ainsi, les efforts du pays consentis dans le recrutement d'enseignants, la fourniture de matériels scolaires et la construction de nouvelles écoles nous permettra t-il d'atteindre les objectifs du millénaire sur l'accès à l'éducation pour tous d'ici 2015

Summarized

The analysis of the development of the education in Madagascar since 1990, allowed us to note, on the one hand, the importance that the education dons in the economic development, and on the other hand, it made us note that 21% of the Malagasy children only finish with success their primary studies, with a weak rate of the children's company of the secondary cycle.

The disparity to the provincial level and some country is milked again on the other hand to the level of the residence places, boys and girls have the same odds of access to the studies in every existing education level in Madagascar.

The bad quality of the education especially noted in the farming surroundings results from the weakness of financing, that is to say of the insufficiency of the budget of the state allocated to the education, provoking the deterioration of the schools, thus maintenance mistake as well as the insufficiency of teachers, the deficiency in school supplies and in didactic materials.

The communities often contributed to the expenses of wage in the education, where a lot of teachers are used directly by associations.

Thus, the efforts of the country agreed in the recruitment of teachers, the supply of school materials and the construction of new schools will allow us it to reach the objectives of the millennium on the access to the education for all from 2015 ?

Mots clés : Education, qualité, quantité, développement,...

Directeur de mémoire : Monsieur RAMAROMANANA ANDRIAMAHEFAZAFY
Fanomezantsoa

Adresse de l' Auteur : Lot VT 3 D B Andohaniato Ambohipo – Tanà 101